

DÉBAT PUBLIC SUR UN PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES

Compte-rendu intégral Jeudi 21 novembre 2024

SALLE/ADRESSE : Pavillon des Maquettes / Dunkerque

PARTICIPANTS : 150 participants dans la salle

DÉBUT > FIN : 18h à 20h17

Animateur

M. David PROTHAIS WDPE
Mme Shirine OMARI WDPE

Commission nationale du débat public (CNDP)

M. Marc PAPINUTTI CNDP
M. Luc MARTIN CPDP
M. Jacques ROUDIER CNDP
M. JeanRaymond WATTIEZ CNDP
Mme Dominique LANCRENON CNDP
M. JeanMichel STIEVENARD CNDP

Intervenants :

Mme Béatrice LECOSTER Citoyenne
M. Nicolas FOURNIER ADELFA
Mme Myrto TRIPATHI Les Voix du Nucléaire
M. Jérôme BONDUELLE Expert en énergie
M. Antoine MÉNAGER EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines
M. François MAILLARD RTE

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Bonsoir à toutes et tous, je vous propose qu'on commence la réunion, si vous le voulez bien. Je vous invite à vous asseoir. Tout est bon en régie pour la diffusion sur Internet ? L'occasion de vous saluer, toutes et tous en salle, bienvenue à cette réunion de mi-parcours sur les premiers enseignements du débat public sur le projet de nouveau réacteur à Gravelines. Bienvenue en salle, on salue nos amis internautes, cette réunion est diffusée en direct. Je me présente, David PROTHAIS, pour animer cette réunion. Cette équipe de débat est dirigée par Luc MARTIN, à qui je passe la parole.

M. Luc MARTIN – CPDP

Mesdames et Messieurs, bonsoir, bienvenue dans cette réunion de mi-parcours de notre débat. La Commission nationale de débat public a décidé d'engager un débat public, commencé à Gravelines le 17 septembre dernier, jusqu'au 17 janvier. Nous sommes à la moitié. Aujourd'hui, c'est un débat dans le débat. Vous avez été nombreux à assister à la plupart de nos réunions. On a abordé la plupart des facettes de ce projet. Ce soir, on voulait avoir votre retour, votre ressenti, pour voir comment améliorer, confirmer le dispositif mis en place pour répondre le mieux possible à notre mission : vous informer le mieux possible, de la façon la plus transparente, s'assurer que les questions que vous avez à poser ont bien une réponse du maître d'ouvrage ou de l'État, c'est ce challenge qu'on veut faire avec vous.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Avant de poursuivre, une pause de cinq minutes, pour la diffusion.

M. Luc MARTIN – CPDP

Excusez-nous pour ce contretemps, pour les internautes.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

On vous propose un petit temps d'attente, vous nous dites quand c'est bon pour vous en régie.

M. Luc MARTIN – CPDP

La technique n'est pas avec nous.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Excusez-nous, la technique travaille, ils s'échinent à tout remettre en bon ordre, encore un peu de patience. On me fait signe, Luc, que c'est reparti, que tout est...

M. Luc MARTIN – CPDP

On a le son et l'image ?

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

A priori, tout est diffusé. Les internautes n'ont pas pu entendre votre propos.

M. Luc MARTIN – CPDP

Bonjour, Mesdames et Messieurs, bienvenue pour cette réunion de mi-parcours. La commission nationale de débat public, autorité administrative indépendante a pris la décision d'organiser un débat à la demande des porteurs de projet, EDF et RTE, sur ce projet de construire deux EPR à Gravelines. Le débat public a commencé le 17 septembre jusqu'au 17 janvier prochain. La mission que nous garantissons est d'apporter l'information la plus claire et la plus transparente possible, de recueillir la totalité de vos observations, de vos remarques et nous vérifierons qu'à toutes les questions que vous vous poserez et qui seront partagées sur le site Internet, il y a des réponses apportées. Cette réunion est particulière aujourd'hui. On a déjà eu cinq ou six événements qui permettaient de balayer. Il y a un certain nombre de facettes du projet, parce que c'est un projet multifacette. Ce soir, on est au milieu du parcours et on propose une sorte de débat sur le débat. Est-ce que notre débat, tel que vous l'avez vécu jusqu'à aujourd'hui, vous semble équilibré, représentatif ? Est-ce qu'il y a des inflexions à donner, des améliorations ? C'est un petit peu tous ces éléments que l'on souhaiterait recueillir auprès de vous et prendre en considération pour ajuster la poursuite du débat qui se terminera en dernière réunion le 14 janvier et la clôture du site Internet pour les questionnements le 17 janvier.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci, Monsieur le Président. Pour vous préciser le déroulé de la soirée, en quelques éléments, nous sommes dans l'introduction avec les objectifs qui viennent d'être présentés, et le déroulé et les règles que je vous présente maintenant. Juste avant la première séquence, on reviendra aussi sur le contexte du débat, sur le contexte un peu singulier. Je n'en dis pas plus, mais vous savez qu'il y a eu

un précédent débat sur le programme EPR2 et notamment sur le débat sur le site de Penly. On y reviendra, en présence notamment de Marc PAPINUTTI, président de la Commission nationale du débat public. Nous ferons, après les enseignements du débat à mi-parcours, vous l'avez annoncé, Monsieur MARTIN, l'idée sera de présenter ce que la Commission a fait, ce qu'elle a réalisé, les occasions qu'elle vous a données de vous exprimer, de vous informer sur le projet. Il y aura un premier bilan quantitatif et qualitatif à mi-parcours à l'issue duquel vous pourrez réagir. Nous avons également une série de parties prenantes qui ont été invitées à venir témoigner de leur perception du débat, toujours à mi-parcours. On n'est pas là encore pour faire les conclusions du débat public, mais plusieurs acteurs locaux, mais aussi nationaux, seront invités à venir témoigner, ainsi que la maîtrise d'ouvrage, EDF et RTE, pour réagir à cette première étape de débat public. Là aussi, la parole vous sera donnée pour que vous puissiez échanger avec les intervenants.

En fin de réunion, la Commission reviendra, l'équipe du débat reviendra sur les rencontres à venir, sur les autres modalités qui sont prévues jusqu'au 17 janvier. Vous aurez l'occasion d'exprimer vos attentes aussi vis-à-vis de ces rencontres, de ces modalités numériques en prolongement de ce que vous avez mis sur le mur à l'entrée. Pour les internautes, je tenais à préciser qu'il y avait un mur d'expression libre à l'entrée et les participants en salle pouvaient mettre des commentaires sur des Post-its pour alimenter cette séquence numéro 3. On aura un petit mot de conclusion en fin de réunion.

Les règles du jeu, je pense que la plupart d'entre vous ont déjà participé à des événements, donc je vais aller assez vite, mais vous les connaissez probablement bien. On fait appel à votre bienveillance, quelle que soit votre position sur la question de ce projet et la question du nucléaire en général. On est là pour s'écouter, pour apporter du respect vis-à-vis des intervenants, vis-à-vis des participants en salle et vis-à-vis des animateurs et animatrices, éventuellement. On est là aussi pour argumenter les propos. Le débat, ce n'est pas un sondage. Ce n'est pas juste dire pour ou contre un projet, c'est dire pourquoi on peut y être favorable ou défavorable, ou pourquoi on peut être indécis. Les arguments sont au centre de notre attention et on essaye de les formuler le plus clairement possible. On demande aux intervenants aussi d'avoir un langage le plus accessible possible pour que tous et toutes, nous puissions participer à ce débat. Les temps de parole, vous savez que c'est précieux. La réunion va durer deux heures et demie. On va essayer de tenir le cap et pour que le maximum d'entre vous puisse s'exprimer, on propose d'avoir des temps un peu chronométrés. Quatre minutes pour les intervenants en table ronde, deux minutes pour les participants en salle. Ce n'est pas pour vous contraindre, ce n'est pas pour museler la parole, bien au contraire, c'est pour donner au maximum de personnes la possibilité de s'exprimer.

En tant qu'animateur et animatrice, avec Shirine, nous permettrons de donner la priorité à celles et ceux qui ne se sont pas encore exprimés au cours de la réunion ou dans les phases précédentes de débat. On vous invitera à vous présenter, par souci de transparence. Comme vous le savez, la réunion est en toute transparence diffusée en direct sur Internet et les archives vidéo seront tout à fait disponibles. Il y a bien une traçabilité des échanges qui est assurée avec un compte rendu qui sera également publié dans les jours qui suivent la réunion. Voilà les règles. Encore une fois, vous les connaissez pour ceux et celles qui ont déjà assisté à certaines rencontres. Peut-être que vous êtes habitués. Des fois, on fait de petits sondages à main levée en début de réunion pour savoir qui est là, pour savoir d'où vous venez. J'ai une petite série de questions à vous poser. Je vous invite à lever la main rapidement. Qui est représentant ou sympathisant d'une association locale ou nationale ? J'en vois un certain nombre dans la salle. Qui travaille dans le domaine énergétique au sens large ? Là aussi, un certain nombre de mains levées. Qui est agent ou agent d'une institution publique, locale ou nationale ? Il y a également quelques mains levées. Qui habite Dunkerque ? Plus largement, le Dunkerquois avec les communes limitrophes ? Une bonne part aussi d'entre vous. On voit qu'il y a une certaine diversité de profils dans la salle et c'est ce qui fait tout l'intérêt de ces exercices de débat public.

J'ai une deuxième question à vous poser. Cette fois-ci, par contre, au format numérique, si vous le voulez bien. La plupart d'entre vous, et aussi ceux qui ont assisté à certaines réunions où cela a été utilisé, ont pu expérimenter un outil qui s'appelle Slido que l'on va utiliser au cours de la réunion pour avoir vos sensibilités sur un certain nombre de questions. On vous invite à l'ouvrir via vos smartphones, si vous le voulez bien. Se connecter est assez simple. Déjà, il y a un wifi dans la salle qui s'appelle « CNDP EPR ». Je crois que je l'ai vu comme ça, et non pas « CPDP EPR de Gravelines ». Vous allez le trouver assez aisément. Il n'y a pas de code à donner. Ensuite, vous pouvez soit avoir le QR code et l'utiliser, soit aller sur « slido.com » et entrer le code « #4094347 ». On vous le rappellera si besoin. Je vois encore des téléphones levés. Oui, tout à fait, j'allais y venir. Pour celles et ceux qui ne veulent pas ou ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer, je vous invite à lever la main pour que je vous repère. Il y a Monsieur et Madame, c'est ça ? À cette étape, n'hésitez pas à lever la main. Il y a quelqu'un qui vous apporte post-it et stylo et ce sera le cas tout à l'heure aussi. Il n'y a pas d'obligation d'utiliser l'outil numérique.

Si tout le monde est paré, je lance la question qui est assez simple, c'est de savoir si vous avez participé à la réunion d'ouverture, à l'une des six réunions thématiques, à plusieurs réunions thématiques, à un atelier préparatoire, à une visite de site, parce qu'il y avait la possibilité de visiter le site, et à l'un des webinaires, les mardis numériques du débat. N'hésitez pas. Vous voyez le score en direct. Il y a aussi « Je n'ai participé à aucun événement du débat avant ce soir ». Je crois que c'est une option que je n'avais pas lue. Cela ne résume pas toutes les modalités du débat. Pendant que vous répondez, j'en profite pour dire qu'il y a des modalités numériques, un site Internet, une plateforme participative. Le débat est présent sur les réseaux sociaux. Il y a des possibilités de faire des cahiers d'acteurs. La liste est longue. Je me permettrai de mettre fin aux votes quand les chiffres vont se stabiliser et le temps que l'on me ramène également les Post-its.

J'ai l'impression que ça se stabilise. On voit que quasiment la moitié d'entre vous a assisté à la réunion d'ouverture. Si j'ajoute les deux Post-its, pas mal de personnes sont venues à l'une des six réunions thématiques. C'est équivalent à plusieurs réunions thématiques. Vous avez été quand même assidus dans la salle par rapport aux rencontres du débat. Vos retours seront précieux puisque la Commission va présenter ce qu'elle tire de ces réunions thématiques, notamment, entre autres modalités.

Je vous propose que l'on rentre dans la première séquence du débat et je vais inviter Marc PAPINUTTI, président de la Commission nationale du débat public, et Jacques ROUDIER, qui est membre de l'équipe du débat, a bien vouloir nous rejoindre pour aborder le contexte du débat. Je vais tout d'abord m'adresser, si vous le voulez bien, à Marc PAPINUTTI. Vous étiez, le 17 septembre, ici présent à Gravelines pour l'ouverture de ce débat public. À l'occasion de cette réunion, vous aviez signalé que la CNDP venait de démettre un avis pour pointer le fait qu'en sortant du débat public, sur le programme EPR2 et le projet de Penly en Normandie, la CNDP avait émis un certain nombre de questions et restait sans réponse dans le cadre de ce débat. Elle demandait à un certain nombre de parties prenantes, notamment l'État, d'apporter des réponses dans le cadre des prochains débats publics que la CNDP porte en ce moment, notamment à Gravelines et bientôt au Bugey. Peut-être que vous pouvez nous dire, justement, depuis la réunion d'ouverture, que s'est-il passé par rapport à l'avis que la CNDP a émis ?

M. Marc PAPINUTTI – CNDP

D'abord, merci à vous toutes et tous d'être là, une fois de plus, tant les équipes des maîtres d'ouvrages que la participation. Je reconnais des têtes que j'ai croisées à d'autres endroits aussi. J'avais indiqué plusieurs points. Nous ne sommes qu'à mi-parcours, donc je ne vais pas dire que toutes les réponses ont été faites, mais un débat, c'est d'abord aussi, je le rappelle toujours, l'opportunité des projets. Je pense que vous en avez largement débattu. On en reparlera aujourd'hui. Une partie que l'on avait soulignée, c'était l'économie générale, le financement du projet. Le financement du projet et la vision de l'État, on nous a annoncé fin 2024, début 2025. Je ne vais pas réembêter mes amis de la maîtrise d'ouvrages pour ce point-là. La révision des coûts, je pense qu'il y a encore un travail qui est en cours. Derrière, il y avait des sujets plus généraux, des retours d'expérience sur les EPR, mais je pense que des éléments ont été donnés. Des éléments relatifs aux combustibles, aux matières et aux déchets radioactifs, donc toute la chaîne. Là encore, il y a des décisions qui avancent, qui progressent, mais je ne suis pas sûr que tout soit parfaitement clair vis-à-vis du public. Les risques sur le dérèglement climatique, j'ai vu des controverses sur le sujet. Je vois que le sujet est véritablement abordé. Je voulais revenir sur un autre point qui a commencé à s'ouvrir un tout petit peu. C'est que l'on voit bien l'enchaînement des textes législatifs réglementaires nécessaires pour une politique énergétique à venir. Jacques le présentera. Il y a aujourd'hui quand même une concertation avec garants CNDP sur la PPE et la SNBC, mais il y a aussi des réponses à la concertation qui avait été menée par le gouvernement avec des garants CNDP sur le mix énergétique dans les éléments qui ont été mis à disposition le 4 novembre. Il y a donc des éléments nouveaux qui apparaissent.

C'est aussi, pour ma part, un certain plaisir de revenir dans les Hauts-de-France pour entendre, de votre côté, comment vous ressentez ces sujets et quels pourraient être les sujets un peu oubliés, même si, en général, avec la diversité des membres présents, je ne doute pas que tous les sujets puissent être abordés. Merci beaucoup.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci, Monsieur PAPINUTTI. Vous l'avez dit, des éléments sont apportés, parfois partiellement, un certain nombre d'interrogations sur le contexte du débat et c'est vrai que plusieurs réunions abordaient le contexte, notamment réglementaire et le travail législatif qui était attendu sur les questions énergétiques. On propose à Jacques ROUDIER de revenir justement sur ce point que Marc PAPINUTTI vient d'évoquer. Il y a une concertation que le gouvernement a lancée sur la PPE, la programmation pluriannuelle de l'énergie, et la stratégie nationale bas-carbone qui devrait préciser ce contexte énergétique. Est-ce qu'il s'éclaircit ? Jacques, c'est à vous.

M. Jacques ROUDIER – CNDP

Merci. Bonsoir à toutes et tous. Ce que le débat qui s'est engagé sur les EPR de Gravelines a bien montré, c'est que poser la question de l'opportunité de ce projet, c'était immédiatement poser la question de l'opportunité du projet d'ensemble, du projet du programme Nouveau Nucléaire dans lequel il s'insère, et que poser la question de l'opportunité de ce programme Nouveau Nucléaire, c'était poser la question de quelle est la politique énergétique nationale. A ce titre-là, il est intéressant de noter qu'avec l'ouverture de cette concertation, la concertation à la fois sur la PPE et sur la SNBC, on peut considérer qu'il se passe des choses et que l'explicitation de cette politique nationale progresse. Ce que l'on peut noter, c'est que dans le dossier qui a été préparé par le maître d'ouvrage qu'est l'État, il y a une proposition de PPE, de PPE3 puisque ce sera la troisième, qui est un gros document de 200 pages et qui traite de ce que pourrait être les éléments énergétiques à l'horizon 2030 et 2035.

Ce que je vais faire ici rapidement, c'est de donner quelques indications sur ce contenu ou sur les éléments qui sont contenus dans cette proposition de l'État et qui peuvent avoir un lien avec le projet que nous débattons aujourd'hui. Le premier élément qu'il faut rappeler, c'est quel est l'objectif de ces stratégies nationales. Il y a un objectif connu qui est un objectif de décarbonation que j'ai rapidement rappelé ici, avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 qui est un peu différente entre la France et l'Europe, 50 % d'un côté et 55 % de l'autre, et un objectif commun partagé à l'horizon 2050 qui est la neutralité carbone.

Premier élément pour éclairer ou expliciter la stratégie énergétique, c'est quelle est la consommation. Ce qui est proposé à ce stade, c'est une certaine dose de sobriété et d'efficacité énergétique, et donc une réduction de la consommation de 20 % à l'horizon 2030, de 30 % à l'horizon 2035 et de 42 % à l'horizon 2050. J'ai mis, sur le graphique que vous voyez en dessous, la courbe la plus haute qui est celle de la consommation que l'on voit baisser, la courbe en jaune qui est celle de la consommation de fossile qui disparaît à l'horizon 2050 et puis il reste les deux sources, de l'électricité et des énergies renouvelables non électriques dont on voit qu'elles progressent pour assurer la consommation. Deuxième volet suivant, c'est celui de la production et je me suis concentré, à ce stade, sur la production d'électricité. Si les fossiles disparaissent, ce qu'affiche l'État, c'est une forte croissance de la production d'électricité, y compris l'export, puisque l'on serait autour de 500 térawattheures en 2023 qui ont été produits et on passerait à 600 à l'horizon 2030 et à 700 à l'horizon 2035, puisque la PPE ne traite que des horizons à la fois 2030 et 2035. J'ai donné, en dessous, des indications sur comment ce volume de production électrique serait réparti entre les différents moyens de produire de l'électricité, une stabilité de l'hydroélectricité, une augmentation du photovoltaïque et de l'éolien terrestre qui représenterait, à la fin de la période, 12 à 13 % de la production, une forte augmentation de l'éolien en mer et le projet de l'État affiche, à ce stade, 18 gigawattheures de capacité de production d'électricité en mer installés, une division par deux du thermique fossile. Il en reste encore un peu en 2035 puisque sa disparition n'est qu'à l'horizon 2050 et puis une stabilisation du nucléaire à un niveau relativement élevé qui serait entre 360 et 400 térawattheures, c'est-à-dire, comme vous le voyez, soit un peu plus, soit un peu moins de la moitié de la production affichée.

Point suivant. Le nucléaire, trois objectifs sont affichés dans le secteur nucléaire qui méritent ici d'être cités. Le premier, c'est de tirer le meilleur parti du parc existant. J'ai à peu près cité les termes du projet et ce qui est évoqué, c'est le fonctionnement des réacteurs après 50 ans ou 60 ans, même, dès lors que les exigences de sûreté sont respectées. Le deuxième, c'est de confirmer le lancement du programme industriel de construction des trois paires de réacteurs dont celui qui nous intéresse et un troisième objectif qui est affiché dans le secteur nucléaire qui est d'approfondir l'étude d'un éventuel renforcement pour une décision qui est ici annoncée d'ici 2026 à la fois sur 8 EPR et 13 gigawattheures.

Dernier commentaire. Deux observations finales. La première, c'est que l'évaluation socioéconomique du projet de PPE est annoncée, mais n'est pas encore disponible, ce qui rejoint les observations qui ont été faites par Marc PAPINUTTI tout à l'heure, et deuxième observation, tout ceci sont des éléments du projet soumis à la concertation et il est évidemment important que tous ceux qui ont des avis ou des observations sur ce projet les émettent dans le cadre de la concertation avec un calendrier qui est annoncé d'une prise de décision par l'État au début de 2025.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci, Jacques. Vous venez de nous présenter donc les intentions qui sont soumises à concertation et qui sont discutées dans le cadre de ce dialogue qui est ouvert jusqu'en début d'année. Un grand merci à vous deux, enfin, vous trois. Monsieur MARTIN, je vous mets dedans pour vos interventions introductives qui montrent dans quel contexte s'intègre ce projet mis en débat et ce débat public qui porte sur le projet de Gravelines, mais cela a été dit à plusieurs reprises, cela concerne, bien entendu, la politique nationale énergétique. Nous allons passer à la deuxième séquence, si vous le voulez bien, sur les enseignements du débat à mi-parcours. Là, ce sont les membres de l'équipe du débat qui vont intervenir. Je vais inviter Jean-Raymond WATTIEZ à nous rejoindre. C'est une restitution à trois voix avec Dominique LANCRENON qui va nous parler un petit peu du bilan, un peu des modalités de ce

qui a été réalisé par la Commission. Jean-Raymond WATTIEZ parlera de la cellule de vérification des faits et Jean-Michel STIEVENARD dressera un peu les différents constats et observations majeures que l'équipe retient de ces deux premiers mois de débat public. La parole à Dominique pour la présentation des modalités réalisées par la Commission.

Mme Dominique LANCRENON – CNDP

Bonsoir à tous. On va parler de chiffres principalement. Nous avons eu pour l'instant six réunions publiques auxquelles plus de 1 000 participants ont participé, ont été présents avec toutes les dates que vous voyez. Le 17 septembre à Gravelines, le 9 octobre à Grande-Synthe, le 10 octobre à Calais, le 22 octobre à Dunkerque, le 5 novembre à Gravelines sur les coûts et délais et le 19 novembre à Loon-Plage sur la sûreté et sécurité. Je ne sais pas si ça passe. C'est bon. Ensuite, nous avons fait d'autres rencontres. J'ai l'impression que j'en ai fait deux... Ah, voilà. Après, nous avons eu des ateliers et des rencontres particulières. À Grande-Synthe, on a eu un atelier avec les lycéens. On a eu un atelier à la maison d'arrêt de Dunkerque. On a eu également une fête de l'atome au Relais des Mères avec les Papillons Blancs et enfin, à Loon-Plage, un atelier également sur la sûreté et la sécurité. Nous avons eu également des débats mobiles dans les marchés de Gravelines et de Dunkerque.

Après, nous avons eu des rencontres numériques, les mardis du débat. Nous avons aussi accompagné des visites du site avec EDF sur le site pour que les gens puissent se rendre compte un petit peu de l'espace du projet. Est en cours, l'organisation du panel citoyen qui rassemble 30 personnes qui se sont déjà vues une première fois le weekend dernier et qui auront encore un weekend complet sur le débat. Nous avons participé à différentes auditions à la CLI, au CESER. Jean-Raymond est allé aux rencontres annuelles du TEPOS, territoire à énergie positive, et également au conseil municipal de la ville de Gravelines.

Bien sûr, il y a tout l'aspect numérique du débat. Nous avons déjà sept cahiers d'acteurs en ligne. Certains disent que ce n'est pas beaucoup, mais il reste encore quelque temps pour les déposer, mais c'est vrai que plus tôt vous les déposez, mieux c'est. Plateforme participative, 61 questions, 66 avis, 292 questionnaires en ligne auxquels on peut rajouter les questionnaires que l'on a reçus en papier, 170 questionnaires en papier et plus de 3 200 vues des vidéos du débat. Au niveau des réseaux sociaux, une communauté de quasiment 2 800 personnes. Voilà pour les chiffres. Je vais vous laisser peut-être quelque temps pour faire la synthèse de ce que vous avez écrit au niveau des Post-its pour nous donner un petit peu votre avis sur la tenue du débat et vous le restituer en fin de réunion.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Dominique nous quitte quelques instants pour lire tous les Post-its. Après ce bilan chiffré, j'ai proposé à Jean-Raymond WATTIEZ d'intervenir, également membre de l'équipe, pour parler un petit peu de la cellule de vérification des faits qui a été mise en place au début de ce débat.

M. Jean-Raymond WATTIEZ – CNDP

Effectivement. Bonsoir à vous toutes et tous. Le sujet de la production d'électricité à partir des installations nucléaires, on se doutait bien en démarrant ce débat que c'est un sujet qui risquait de soulever des controverses. À l'initiative de Luc MARTIN, nous avons réfléchi à la mise en place de cette cellule de clarification des controverses techniques. Vous avez là une infographie qui présente de manière très rapide comment cela fonctionne. Trois membres de la commission du débat ont accepté de se joindre à moi pour faire remonter, à la cellule, les controverses qui sont repérées. Ensuite, nous avons un prestataire que l'on a sélectionné, qui s'appelle Monsieur Laurent GAUTHIER, qui anime la cellule qui est composée d'une dizaine de membres représentatifs d'institutions diverses et variées et institutions également complémentaires dans leur approche du sujet qui nous intéresse. Au-delà de la constitution de la cellule, on avait souhaité aussi, et vous avez entendu, présenté par Jacques, la future concertation sur la PPE, mais la CNDP, cher Marc, est aussi régulièrement sollicitée depuis plusieurs années pour mener des concertations ou des débats sur les sujets de l'énergie. On a donc souhaité reprendre, notamment à partir du débat public de 2019 sur le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs et aussi à partir du débat de Penly plus récent puisqu'il est de 2022-2023, on avait souhaité aller regarder ce qu'ils avaient produit et permettre au public qui s'intéresse à ce débat sur l'EPR Gravelines, d'accéder plus facilement aux controverses qui avaient été, là aussi, clarifiées lors du débat sur les déchets et lors du débat sur Penly. Si vous allez sur le site du débat à Gravelines, vous verrez qu'il y a 161 *slides* qui résument ces controverses et qui sont plutôt pédagogiques.

Je sais que, parmi vous, dans la salle, je vois... mais en tout cas, le travail a été fait d'une manière extrêmement sérieuse. Ce que l'on voulait, c'était être pédagogique et permettre au public d'accéder plus facilement à des informations. Pour terminer, simplement vous dire qu'au-delà de ce travail de rendre plus communicantes les controverses des deux débats que je viens de mentionner, la cellule a pu travailler, depuis l'ouverture du débat à Gravelines, sur quatre controverses. La première qui touche à l'intensité carbone des nouveaux réacteurs, la seconde sur la souveraineté énergétique et

l'approvisionnement en uranium, la troisième sur « Est-ce que le site de Gravelines sera le site le plus nucléarisé au monde ? » et la quatrième controversée, c'était « Est-ce que la production de l'électricité doit être au plus proche des bassins de consommation ? » C'étaient les quatre controverses. Il y en aura sans doute d'autres d'ici la fin du débat, d'ici le mois de janvier. Merci.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci, JeanRaymond. Je vais passer la parole à JeanMichel STIEVENARD pour une troisième intervention sur ce que la commission retient sur le fond de l'ensemble de ces modalités participatives.

M. JeanMichel STIEVENARD – CNDP

Les premiers enseignements du débat après une première analyse qui a été faite sur l'ensemble des documents, l'ensemble des réunions qui ont été produites et l'ensemble des documents qui sont remontés, l'analyse des verbatims des cinq premières réunions publiques, je le cite, parce que cela me permet d'introduire cette idée dont vous devez être persuadée. La manière dont la Commission nationale du débat public impose ces modes de travail, c'est que chaque parole compte, chaque parole qui est prononcée pendant le débat est retenue, enregistrée, analysée, traitée et elle fait donc partie ensuite de l'analyse qui est proposée par les citoyens qui participent. Nous avons commencé à lire les verbatims. C'est un peu fastidieux. Ils sont publics, ces verbatims. Ils vous sont aussi à disposition. C'est aussi l'application d'une règle complémentaire, la transparence. Tous les documents qui sont disponibles sont à votre disposition. L'exploitation de ces premiers propos, de ces premières réactions est encore provisoire. Nous en avons fait une lecture attentive, mais elle n'est pas définitive. Nous reprendrons l'ensemble des documents lorsque le débat sera achevé. Nous avons deux mois pour cela et d'ailleurs, vous le savez, un certain nombre de réunions viendront prochainement qui nous permettront d'approfondir notamment les conséquences sur la vie quotidienne, le transport les logements, les services et que, forcément, le débat sera enrichi de cette manière.

Quand on lit l'ensemble de ces remontées, il y a six points. J'ai dit que c'était une lecture attentive, provisoire. Pour l'instant, nous retenons six points qui remontent, qui sont prononcés à un moment ou un autre, dans une forme ou dans une autre. Le premier, c'est l'utilité du débat. Le débat est-il utile ? Est-ce que ça vaut la peine d'y participer alors qu'il n'a pas été fait, comme on le rappelait, dans le bon ordre et qu'il aurait fallu d'abord déclencher une analyse générale sur la production prioritaire programmatique de l'énergie ? Le débat a quand même été ouvert et ce débat, vous y avez, d'une certaine manière, cru parce que vous avez accepté qu'il se fasse, qu'il se prolonge et qu'il soit riche. Premier élément, l'utilité, avec une question subsidiaire. Le débat est-il partisan ? Je dois vous dire que c'est à vous d'en juger, mais si on en croit certains, le débat tel que vous le vivez, donne beaucoup trop la parole aux professionnels alors que pour d'autres, je vous le dis, c'est écrit, le débat donne beaucoup trop la parole aux antis. Cela ne veut pas donner quitus de neutralité de notre part, mais je vous assure que de ce point de vue, nous considérons qu'il y a au minimum des points à débattre et que nous les débattons ensemble.

Le thème du débat, vous vous en souvenez, c'est le projet de nouveaux réacteurs à Gravelines, projet de nouveaux réacteurs nucléaires. Forcément, le débat du nucléaire est ouvert, même s'il n'est pas prioritaire, même si nous avons la volonté forte de ne pas refaire le débat qui a été fait à l'occasion du dossier de Penly, il n'en reste pas moins que le questionnement est légitime. Faut-il ou ne faut-il pas continuer à faire des réacteurs nucléaires ? » De ce point de vue, vous le savez, les propos sont partagés. Les participants à ce débat n'ont pas ignoré Gravelines, mais ils ont considéré qu'il fallait parler du nucléaire. À Gravelines, pourquoi Gravelines ? Le maître d'ouvrage nous donne des arguments techniques, du foncier disponible, la proximité d'une source de refroidissement, la connexion avec un réseau de transport d'électricité. Très bien. Un certain nombre de participants font valoir qu'il y a déjà 17 sites SEVESO et que même si l'on en requalifie certains, on pourrait arriver facilement à 23 ou 24, que l'effet domino est potentiel. Beaucoup le répètent et que ce qui pourrait devenir ou non la première implantation nucléaire au monde est quand même un peu problématique. Faut-il qu'elle soit vraiment à Gravelines ?

Globalement, de toute la lecture de toutes les réflexions que nous avons enregistrées, je vous le garantis, il n'y a pas d'effet NIMBY. Vous savez, ceux qui disent « C'est un projet important, mais pas chez moi », « *Not in my backyard* ». Nous ne l'avons pas entendu, ou alors, d'autres le disent de manière un peu plus française, c'est-à-dire « pas d'effet PUMA ». PUMA, c'est : « Projet Utile, Mais Ailleurs ». Nous ne l'avons pas lu. Nous ne l'avons pas senti. Ceux qui sont opposés au projet de réacteurs nucléaires à Gravelines sont opposés au projet de réacteurs. Le fait que ce soit à Gravelines ne pose pas de problèmes particuliers, même si l'on considère, on voit bien que c'est une centrale, une installation nucléaire qui s'installe à côté d'une autre centrale et que l'on ne comprend pas forcément comment les deux vont cohabiter dans le temps et même dans l'espace. On a une réflexion qui a été posée et si on devait démanteler une partie de la première, il n'y a plus de fonciers disponibles pour le faire, ce qui exige des réponses du maître d'ouvrage qu'il peut donner.

Les conséquences dans ce bilan qualitatif à mi-parcours, les conséquences, c'est qu'il faut prendre en compte les conséquences de cette implantation, qu'elle soit positive, on appelle ça des retombées, qu'elle soit négative, on appelle ça des risques et le débat en a fait l'inventaire. Le débat en a fait l'inventaire, je vous en cite quelques-uns. L'emploi et la formation, l'environnement, la vie quotidienne, la vitalité économique, les retombées fiscales, en sachant qu'un certain nombre de ces éléments peuvent être considérés comme retombées positives ou comme risques négatifs. Je vous en cite un. Je vous en cite un sur la démographie. Il va y avoir beaucoup plus de monde, retombées positives dans une région qui a souffert quand même un peu d'une stagnation, voire d'une régression démographique, surpopulation nous dit un lycéen que nous rencontrons. « Nous avons peur de la surpopulation sur notre territoire ». Tous ces points ont été, d'une certaine manière, listés. Il y en a d'autres qui le seront probablement un petit peu plus tard. Nous aurons l'occasion d'en reparler ultérieurement, bien après le débat public qui sera chargé de surveiller la manière dont ces retombées sont analysées. Est-ce que ce sera sous le regard des citoyens ? Il faudra que l'on s'en assure.

Le cinquième point concerne le chantier. Un projet dans le projet, disait Luc MARTIN, tout à l'heure. Un projet dans le projet tellement il est important pour les participants à ce débat, d'ailleurs, beaucoup plus important que les EPR eux-mêmes. C'est vrai que les chiffres qui ont été cités donnent, d'une certaine manière, le vertige, dont le nombre de personnes qui vont accéder au chantier, le nombre de matériaux qui vont devoir être utilisés. Comment transformer ? Le littoral ici a vécu des chantiers, des grands chantiers qui n'ont pas tous laissé de bons souvenirs. Comment transformer la promesse qui est faite par le maître d'ouvrage, d'un chantier socialement et environnementalement remarquable en réalité ? La promesse peut être entendue. Elle exigera des engagements. Pour que les entreprises locales en tirent des bénéfices, pour que l'emploi soit boosté, pour permettre la cohabitation entre les habitants qui viendront, pour ceux-là et ceux qui y sont déjà, l'interpellation est forte et il faudra mettre en place des dispositifs de surveillance.

Dernier point. Nous avons repéré un certain nombre de thèmes qui ont été évoqués ici et là, mais dont beaucoup ont considéré qu'ils étaient suffisamment traités. J'en cite quelques-uns. La submersion marine. On en a parlé, pas complètement. On aura l'occasion d'en reparler d'ici la fin du débat, pas forcément complètement. Les problématiques de santé. Y a-t-il des risques à accroître l'implantation nucléaire sur ce territoire ? Il faudra en parler. La fiscalité dans le temps, puisque les retombées fiscales arriveront dans quelque temps alors que les besoins sont immédiats, dans l'espace qui doit bénéficier de cette répartition fiscale et la zone d'études. Le dernier point que nous avons repéré, c'est la zone d'études qui est proposée par RTE pour ces implantations, pour ces transformateurs et pour ces lignes. Le plan méritera d'être regardé d'un peu plus près, d'analyser et de dire s'il représente quelque chose de cohérent avec le développement du territoire. Nous avons jusqu'au 17 janvier pour les approfondir ou poser les conditions de leur suivi ultérieur.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci, Jean-Michel. C'est important de prendre le temps avec la Commission, qu'elle puisse vous exposer tout ce qu'elle a pu retirer, tout ce qu'elle a pu réaliser et recueillir. Voilà les six éléments marquants qu'elle retient. Avant de vous passer la parole, on voulait réutiliser l'outil numérique de tout à l'heure pour que vous puissiez nous dire ce qui vous a marqué le plus parmi ces six enseignements que tire la Commission à mi-débat. Je vais laisser cette planche juste quelques secondes pour celles et ceux qui auraient besoin de reprendre le QR code ou le code. Vous me dites. Je regarde un peu. Je vois qu'il y a des personnes qui en ont encore besoin. Sinon, si tout le monde est prêt... Vous levez la main aussi si vous voulez participer par... Vous êtes déjà équipés, c'est parfait. La question est la suivante. « Parmi les principaux enseignements présentés, lesquels vous ont le plus marqué ? » Vous pouvez en sélectionner plusieurs, me semble-t-il. C'est un choix simple ou multiple. L'utilité et le calendrier du débat qui sont questionnés, les débats sur le nucléaire et sur le projet de Gravelines, l'implantation de réacteurs à Gravelines, considérer le chantier comme un projet lui-même, les retombées sur le territoire et puis les sujets à approfondir.

Vous avez les résultats en direct. J'ai l'impression que ça se stabilise avec des enseignements intéressants. Je ne sais pas. Je me tourne vers la Commission, mais je trouve qu'il y a du relief avec en tête, au coude à coude, l'idée de prendre en considération les retombées du positif et négatif sur le territoire que Jean-Michel a évoqué et aussi de nombreux sujets à approfondir qui étaient en tête jusque dans les dernières secondes, mais au coude à coude. Il y a donc plusieurs sujets qui ont été listés. On pourra y revenir dans la réunion, et le chantier qui est un élément lui-même, sans oublier que les trois autres enseignements ont aussi marqué et sont quand même également notés par plusieurs d'entre vous. Sur les Post-its, cela contribue sur les sujets à approfondir et sur l'utilité du débat qui obtient des votes supplémentaires. Je pense que l'on peut s'en tenir là. Je vous propose surtout que l'on prenne une dizaine de minutes pour vous entendre par rapport à ce qui vient d'être présenté, les chiffres du débat, les grands enseignements, la cellule de vérification des faits. C'est le moment de vous entendre sur votre perception de ces enseignements avant que l'on invite quelques parties prenantes à bien vouloir nous faire part également de leurs visions. N'hésitez pas à lever la main. Je vais prendre trois observations. Je vous invite, bien entendu, à vous présenter et j'invite les personnes qui tiennent le micro de bien vouloir passer la parole à Monsieur, puis à Monsieur, puis

Madame. Vous avez un petit chrono de 2 minutes qui va apparaître. Je vous invite à vous lever et à vous présenter. Allez-y, parlez. Je pense que la régie va s'en occuper.

M. Franck GONSSE – Intervenant dans la salle

Bonjour à toutes et à tous. Franck GONSSE, secrétaire général des ouvriers des dockers sur le port, aussi élu sur le territoire. Pour moi, c'est la première fois que je m'exprime, même par rapport aux EPR2, bien évidemment, mais depuis plus de 20 ans, vraiment un fervent participant à tous ces débats qui ont tous leur importance. Je pense que l'on est... Très rapidement, pour reprendre ce qui a été dit, nous sommes, à l'origine, un territoire industrialoportuaire. Pour répondre un peu et essayer d'abonder, nos aïeux ont connu de gros chantiers. On a connu les chantiers de France. On est sur des usines qui sont venues s'installer comme Arcelor Mittal. On est le troisième port de France. On a donc déjà cette culture au niveau industrialoportuaire et un territoire avec pas mal de travailleurs. Ce qui change avec cet ancien temps, c'est justement ce débat public et je pense que cela a toute son importance. Petite remarque, je pense qu'il faut aller vraiment aussi vers les outils numériques pour aller chercher la jeunesse. On voit souvent, et on se connaît tous ici, pratiquement, on voit souvent toujours les mêmes têtes, que ce soit au niveau professionnel, associatif et autres. Ce qui serait intéressant, c'est d'aller chercher cette jeunesse parce que nous devons montrer ce que le territoire va leur offrir demain. Nous sommes sur un territoire ici industrialoportuaire qui a énormément d'implantations. Je pense et j'ai envie de dire que c'est très positif parce que malheureusement, on peut remarquer, en ce moment même, un contexte très compliqué en France et je pense que Dunkerque a toujours été dans cette dynamique, de par son histoire. On pourrait aussi parler malheureusement de l'après-guerre où il a fallu reconstruire. On a été dans cette dynamique pour régulièrement se reconstruire et retrouver une activité, pouvoir vivre avec nos familles sur ce territoire.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. Je vous invite à conclure. On arrive au bout des deux minutes. N'hésitez pas à vous centrer sur vos réactions sur les enseignements qui viennent de vous être présentées, pas pour refaire le débat. Quelques mots de conclusion, parce qu'il y a d'autres personnes.

M. Franck GONSSE – Intervenant dans la salle

Ma conclusion, très clairement, vous l'aurez compris, on déposera, nous, un cahier d'acteurs positif sur le sujet en l'argumentant au maximum, mais ce que je pense, c'est qu'il faut continuer et reprendre surtout ce qui a été dit. C'est l'appliquer et continuer clairement au quotidien parce que ce n'est pas que le débat public d'aujourd'hui, ce débat public du démarrage, mais un véritable travail en continu pour arriver jusqu'à 2038.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. Monsieur ici qui avait levé la main également. Si vous voulez bien lui passer le micro. Je vous invite à vous lever et à vous présenter. Allez-y, Monsieur.

M. Xavier VILAIN – Intervenant dans la salle

Bonjour. Xavier VILAIN des amis de la terre de Dunkerque. La diapo numéro 36 de Monsieur STIEVENARD mentionnait « Chaque parole compte » et ma remarque est sur ce propos. Je voudrais formuler une remarque importante sur la tenue du débat CNDP, sur les réunions qui se sont tenues. Votre synthèse, très chiffrée, mathématique, ne reprend pas des propos plusieurs fois tenus lors des différentes assemblées, des différentes réunions, sur les moyens accordés aux intervenants. EDF, RTE, ASN et autres ont les moyens de proposer des diaporamas complets, des plaquettes sur papier glacé à chaque fois à l'entrée et beaucoup de temps de parole pour chacun avec, régulièrement, un timing dépassé et pas forcément respecté. Les citoyens et associations disposent de moins de temps, deux minutes par intervention, et moins de moyens matériels. Je dirai même que ce mardi soir, Monsieur FOURNIER de l'ADELFA ici présent a appris sa participation à la tribune cinq minutes avant le début de la réunion. Ce jeudi matin, aujourd'hui, j'ai hésité une fois de plus à venir, mais en allant travailler, j'étais content, j'ai beaucoup apprécié de voir que des affiches d'information pour toute la population, tous les citoyens, avaient été apposées dans le Dunkerquois par l'ONG Greenpeace, mais en fin de matinée, après le travail, j'ai malheureusement constaté que des moyens humains très coûteux avaient été rapidement mobilisés, étrangement, pour faire disparaître les affiches sur le mobilier urbain. Les équipes Decaux étaient déjà à l'œuvre pour effacer toute trace de ces affichages. Cela me scandalise, d'autant plus que des camarades de Greenpeace ont passé quelques heures en garde à vue aujourd'hui et cela me scandalise également.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. On prend bien note des moyens dont vous parlez, la symétrie de moyens entre les différentes parties prenantes. Madame également qui voulait s'exprimer, effectivement, qui était juste derrière vous. Je vous invite à vous lever pour que l'on vous voie bien. Allez-y.

Mme Francine HERBAUT – Intervenante dans la salle

Bonjour. Je suis Francine HERBAUT. Je suis la nouvelle présidente de Nord Nature Environnement. Je pourrais reprendre des choses, mais en gros, on va vous fournir un cahier d'acteur, donc de toute façon, je ne vais pas reprendre tout ce qu'il y aura dedans, mais il y a quelque chose qui me semble manquer sur la santé des habitants. Nous, dernièrement, on s'est beaucoup préoccupés des inondations qu'il y a eu dans le Pas-de-Calais et on s'est aperçu qu'il y avait souvent un manque d'information de la population et surtout, en termes de sécurité, des moyens qui n'étaient pas à la hauteur de ce qu'il s'est passé. Là, ici, j'ai l'impression que l'on ne nous a pas assez parlé de sécurité, mais de façon très opérationnelle. Je pense qu'il n'y a pas de procédure connue. À la première réunion à laquelle j'étais venue, on a parlé d'un périmètre de 60 kilomètres dans lequel on distribuerait, en quelque sorte, les pastilles d'iode s'il y a un accident. L'accident, il faut le prévoir quand même et il faut bien le prévoir. Il faut prévoir que la population sera, de toute façon, très démunie et que ce doit être vraiment... Il doit y avoir des procédures, il doit y avoir de l'information, les gens doivent savoir s'ils doivent aller chercher des pastilles d'iode, où est-ce qu'ils vont aller les chercher, dans quelle condition, comment ce sera fait, comment les pharmaciens vont les donner et autres. Ça, je ne l'ai pas vu dans tout ce que l'on a dit là. Il y a d'autres choses, évidemment. Le dérèglement climatique, le démantèlement et autres, mais vous l'aurez dans notre cahier d'acteur, donc je suppose que vous le reprendrez. Ce plan de prévention, je pense que je ne l'ai vu nulle part.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Très bien. Peut-être un mot avant que je redonne la parole à la salle. JeanMichel, Dominique, si vous souhaitez réagir aux propos. Il y a eu des remarques sur les jeunes, l'usage du numérique, sur la symétrie de moyens entre les parties prenantes et là, sur le plan de prévention notamment, l'un des sujets peut-être à approfondir.

M. JeanMichel STIEVENARD – CNDP

Pas de réponse, mais un enregistrement des nécessités, des volontés, aller vers les jeunes populations, vers les autres. Nous faisons des efforts et nos efforts sont parfois modestes dans leurs résultats, je dois bien le reconnaître, mais les efforts sont faits. De la même manière, cet argument que vous reprenez, Monsieur VILAIN, qui nous touche. L'inégalité des moyens dans le débat, il nous touche parce que c'est notre raison d'être de faire en sorte que la parole de tous puisse être formulée avant d'être analysée et traitée. Je n'ai pas de réponse pour l'instant à vous donner, sauf l'assurance qu'en ce qui nous concerne, nous avons le plein respect de vos propos, la grande ouverture à les entendre, à les écouter davantage, à faire des réunions supplémentaires avec vous s'il le faut. Si vous réunissez vous-même un groupe et vous exprimez une idée, nous irons la chercher. C'est un peu tout ce que je peux vous proposer pour l'instant, mais franchement cela mériterait mieux.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci, JeanMichel. Je vous propose, parce que là, je vois qu'il est bientôt 19 heures, que l'on reprenne peut-être trois observations brèves si vous le voulez bien ou deux seulement, mais bon, je vois trois mains levées, donc je pense que je vais donner la parole à trois personnes. Il y a Monsieur et Monsieur. Allez y.

M. Patrick GERARDIN – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Patrick GERARDIN, MEDEF, Côte d'Opale. Une simple observation. Autant, je me réjouis que des organisations comme l'ADLEFA, comme les Amis de la Terre, comme Greenpeace puissent s'exprimer au cours de ce débat public, autant je tiens à faire observer, et je vais dire tout haut ce qu'un certain nombre de personnes pensent tout bas dans cette salle, qu'il y a un certain nombre de modalités d'expression telles que l'affichage sauvage sur du mobilier urbain qui sont tout simplement illégales. Merci.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. Il y avait une autre main levée derrière. Madame ?

Marie – Intervenante dans la salle

Merci. Bonjour. Je m'appelle Marie. Trois petites réactions pour dire que je suis ravie que vous ayez conscience que le débat était organisé à l'envers, enfin, le premier point qui disait que ce n'était pas dans le bon ordre. Au-delà de ça, pour moi, il y a un problème de questions. C'est-à-dire que l'on nous pose la question de comment va s'organiser la sécurité, la sûreté, quelles seront les retombées économiques, mais on ne nous a pas demandé si l'on était d'accord. Il n'y a pas eu de débat « oui » ou « non ». Ensuite, les organisations de débat se font avec des titres de conférence, pas avec des titres de débat. Les présentations, c'est vraiment organisé frontalement avec des intervenants en bas. On n'est pas autour d'une table ronde où on peut réellement débattre et les temps de parole, comme l'a dit Monsieur VILAIN, sont vraiment limités. Troisièmement, vous avez dit dans votre présentation que l'on avait accepté le débat. Il y a systématiquement des voitures de police à l'entrée de toutes les

salles. Qu'est-ce que vous appelez « accepter le débat » ? En quoi on pourrait le refuser ? En quoi on aurait pu le refuser ?

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. Monsieur ?

M. Frédéric MOTTE – Intervenant dans la salle

Bonjour. Je suis Frédéric MOTTE. Je porte l'ambition de développement durable et de marche vers la neutralité carbone du conseil régional des Hauts-de-France. Je voulais justement saluer cet exercice démocratique. C'est assez impressionnant, ce nombre de réunions, de rencontres, de visites. Je tiens à saluer à la fois la CNDP qui anime ça, mais aussi les porteurs du projet. À chaque fois, on a eu des documents, des exposés extrêmement clairs, voire parfois pas toujours la possibilité pour eux de répondre aux objections qui leur ont été faites, mais à chaque fois, des éléments extrêmement constructifs. Je trouve que c'est comme ça que l'on vit justement une vie démocratique dans un territoire. La région, évidemment, apportera aussi son cahier d'acteurs pour soutenir ce projet qui va permettre de développer l'activité, l'attractivité du territoire, mais aussi de préparer et de sauver notre planète avec ces enjeux de CO2. Merci pour tout cet exercice de travail et de démocratie.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. Pas de réaction de la Commission ? Petite remarque. Je la glisse. Je vois que plusieurs organisations vont vous apporter des cahiers d'acteurs. Il y a des promesses qui ont été faites. L'occasion de se faire un petit clin d'œil. Les cahiers d'acteurs sont identiques, que vous soyez une association locale ou une multinationale. C'est une façon quand même d'apporter un élément de réponse, aussi modeste soit-il, à la question de la symétrie de moyens dans l'information. Je vous propose que l'on passe au temps 3. Je vais passer la parole à Shirine qui va animer le temps suivant avec la réaction des parties prenantes, d'un certain nombre de parties prenantes qui ont été invitées et qui vont être invitées à venir nous rejoindre.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci beaucoup. Par partie prenante, on n'entend pas forcément des corps représentatifs totalement des personnes qui se sont investies dans le débat jusqu'à maintenant, mais ce soir, on va entendre des représentants de citoyens, d'associations, d'institutions qui se sont impliqués dans le débat et qui voudraient, ce soir, réagir à la synthèse que nous fait l'équipe du débat à ce stade. Je vais inviter à me rejoindre, si cela veut bien marcher, Madame LECOSTER, Monsieur FOURNIER, Monsieur BONDUELLE et Madame TRIPATHI, s'il vous plaît. Où vous voulez, cela n'a pas d'importance. L'idée, c'est d'entendre des interventions à différentes échelles. La première, à l'échelle d'acteurs locaux impliqués dans le Dunkerquois et la deuxième, à l'échelle nationale d'associations, institutions plutôt actives à l'échelle du pays. Je vous propose de commencer avec l'échelle locale avec Madame Béatrice LECOSTER qui est d'une habitante du Dunkerquois, que je laisserai se présenter et Monsieur Nicolas FOURNIER, président de la Fédération ADELFA et d'autres choses. Je vous laisserai préciser. Madame LECOSTER, je vous laisse commencer peut-être avec... C'est déjà allumé, en principe.

Mme Béatrice LECOSTER – Citoyenne

Vous m'entendez ?

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Je vous laisse, pour préciser, réagir à cette synthèse que fait l'équipe du débat, ce qui vous marque le plus et ce que vous voudriez recommander pour la suite.

Mme Béatrice LECOSTER – Citoyenne

Je m'appelle Béatrice LECOSTER. J'habite Mardyck. C'est en pleine zone industrialoportuaire de la CUD. J'ai toujours habité là donc on va dire que j'ai toujours connu la centrale nucléaire de Gravelines, mais aussi, des champs, des usines et le port autour de moi. Il fallait vivre avec, on va dire, mais en tout cas, comme j'ai participé à quelques débats publics, je me suis rendu compte que, d'abord, c'est toujours très intéressant. Il faut prendre le temps, mais c'est vrai que, comme le représentant de la région l'a dit, on découvre beaucoup de choses. On ne reste pas figé sur une idée dite par les médias, mais on se fait la sienne. En plus, on a une notion du temps, c'est-à-dire que j'ai participé aussi aux éoliennes et je n'avais pas la notion que pour les EPR, cela allait être si long que ça, c'est-à-dire 15 ans plus ensuite 60 ans. Cela fait 75 ans. J'ai la chance d'être grand-mère, donc on va dire que cela va toucher mes petits-enfants, mais dans 75 ans, je crois que je ne serai plus là. Il y a des personnes aussi qui avaient pris des décisions à une autre époque quand j'étais jeune et on va dire que cela nous a servi à tous pour le travail et aussi pour les inondations, d'ailleurs, puisqu'on a vu l'année dernière que l'on n'a pas été touchés à Dunkerque au niveau des usines par les inondations. Tout le monde craint la submersion marine, mais l'eau qui vient de la terre, tout le monde le savait, et il y a beaucoup d'habitants venant d'ailleurs qui tombaient des nues. « Ah bon ? S'il pleut, on va être

inondés ». Je trouve que ce sont des choses importantes à dire parce que tout le monde parle de la submersion marine, mais les EPR sont concernés aussi par les inondations de nappe phréatique et la terre.

Je voulais aussi parler du débat. Il est beaucoup mieux monté que d'habitude parce que je vous garantis que d'habitude, je n'arrive même pas à aller sur le site. Là, cette fois-ci, c'était mieux. Les QR codes, je ne connaissais même pas. Cela va beaucoup mieux maintenant et franchement, tout le monde n'a pas ça sur son téléphone et j'étais contente qu'à la réunion, sur les dangers, ceux qui n'avaient pas de QR code ont quand même pu donner leur point de vue. C'est important aussi. Après, j'étais très contente de voir que des étudiants de l'ULCO et le lycée du Noordover ont participé dans les vidéos. On sent qu'ils se sont impliqués. Ils ne sont pas toujours aux réunions le soir, mais n'empêche que par Internet, ils se sentent beaucoup plus concernés et ils n'ont pas le même point de vue que nous. J'avais envie de le dire. Qu'est-ce que je voulais dire d'autre... Attendez... Oui, à mes yeux, quand je parlais du temps, c'était par rapport à la centrale nucléaire. C'est vrai que tout le monde calcule comme si on aura et la centrale nucléaire et les EPR pour la quantité d'électricité. Or, comme j'ai participé dans les projets, c'était pour Arcelor et puis d'autres, j'étais impressionnée. Même HDV59 qui n'est pas encore fait, mais j'étais impressionnée par la quantité d'électricité qu'il fallait. Dans 15 ans, notre centrale nucléaire aura 55 ou presque 60 ans donc normalement, elle ne tournera peut-être même plus. Je ne vois pas pourquoi on accumule les deux quantités d'électricité. C'était important à dire et cela m'a étonné aussi qu'à la réunion sur les dangers, il y a si peu d'habitants qui se sont sentis impliqués. Cela montre aussi qu'habiter sur place, c'est accepter les dangers. Ce n'est pas faire l'autruche, mais en même temps, vivre avec, et il n'y a pas d'endroit sur la planète ou même en France où l'on a le risque zéro, donc on doit l'accepter. C'est mon point de vue. Merci.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci beaucoup. On entend votre retour sur le débat, un débat qui vous semble pédagogique où l'on comprend les différents enseignements et les différentes explications qui touchent un certain public jeune par certains biais, et puis on entend également votre alerte sur les générations futures et leurs implications dans ce sujet-là. Je vais laisser Monsieur FOURNIER prendre la suite pour réagir également au bilan du débat à ce stade.

M. Nicolas FOURNIER – ADELFA

Bonsoir à tous. Je voudrais revenir également sur ce qu'il s'est passé ce matin. Effectivement, il y a des militants de Greenpeace qui ont fait de l'affichage du côté de Gravelines et dans le Dunkerquois parce qu'on a le droit de contester ce projet. Alors certes, c'est un affichage illégal. Est-ce que pour autant, cela mérite d'être mis en garde à vue ? Je ne suis pas sûr. Je ne suis pas sûr qu'il faille judiciairiser l'action des militants et réprimer autant que cela, la contestation. Il se trouve qu'hier soir, nous diffusions, au cinéma Studio 43, le film « Plogoff, des pierres contre les fusils ». C'était la lutte des Bretons contre l'installation d'une centrale nucléaire à Plogoff, au bout du Finistère. Dans ce film, c'était criant. Il y avait une répression policière phénoménale. Malheureusement, le nucléaire et la répression policière vont souvent de pair. Je voudrais aussi bien sûr me déclarer solidaire des militants de Greenpeace. J'aurais pu très bien être avec eux, à coller ces affiches, et me retrouver moi-même en garde à vue.

À mi-débat, qu'est-ce que l'on tire de ce débat ? Comme on a pu le dire, on a mis un peu la charrue avant les bœufs en évoquant ces projets d'EPR avant même que l'on ait une programmation pluriannuelle de l'énergie. C'est un peu gênant d'envisager l'implantation de réacteurs avant même que l'on ait cette PPE. Ensuite, au niveau de l'urgence climatique aussi, ces EPR ne répondent pas à l'enjeu, à l'urgence climatique, puisque s'ils vont commencer à produire leurs premiers électrons en 2040, cela ne répond pas du tout à l'urgence climatique. L'énergie nucléaire, une énergie décarbonée, je n'ai pas l'impression puisque déjà, il va falloir couler énormément de béton avant même que les EPR commencent à produire le moindre électron et le nucléaire n'est pas sans émission de gaz à effet de serre. Je pense que les énergies renouvelables en émettent encore moins. Ensuite, on a évoqué le coût. On a pu constater aussi et on a pu lever finalement une controverse, ce n'est plus 51 milliards pour les trois paires de réacteurs EPR, mais 67 milliards et cela va sans doute encore gonfler avec le temps. Là encore, en comparant le coût des énergies renouvelables qui ne font que diminuer, on ne comprend pas que l'on s'obstine en France à relancer de telle façon le nucléaire.

Autre controverse aussi sur le risque d'inondation. Monsieur GONSSE, nous ne sommes pas à l'origine un territoire industrialoportuaire. À l'origine, nous sommes un polder gagné sur la mer et je pense qu'un jour, la mer saura reprendre ses droits. Malheureusement, avec le changement climatique et la montée du niveau des mers, des problèmes vont se poser à l'horizon 2100. Autre constat, c'est que dans tous ces débats, on a assez peu parlé de santé. Je pense que l'on aurait pu avoir une réunion consacrée aux problèmes de santé parce que l'on sait qu'avec notamment les faibles doses émises par les réacteurs nucléaires, ce n'est pas sans impact sur les populations. Je vous renvoie au cahier d'acteurs du groupe Environnement Santé qui fait un état des lieux qui est très bien fait et qui est très bien sourcée également. Par ailleurs, on a cru comprendre qu'un diagnostic territorial de santé avait été publié ici sur la communauté urbaine de Dunkerque. Malheureusement,

nous ne l'avons pas encore eu en communication. Apparemment, d'après ce que l'on sait, c'est qu'il a été rangé dans les tiroirs parce que les conclusions n'étaient pas satisfaisantes et plutôt même assez pessimistes. On ne nous a pas non plus présenté d'alternatives à l'EPR, finalement.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci, Monsieur FOURNIER.

M. Nicolas FOURNIER – ADELFA

On espère que d'autres que moi le feront sans doute, de parler des énergies renouvelables et de meilleurs choix énergétiques.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci. On entend en tout cas vos réactions aux différents thèmes et aux réunions thématiques qu'il y a eu depuis le début du débat et puis votre suggestion sur un manquement ou un besoin d'approfondissement sur le thème de la santé. Je vous propose peut-être de passer à nos interlocuteurs nationaux. Je vais peut-être inviter Madame TRIPATHI, présidente de l'association « Les Voix du nucléaire » à introduire cette table ronde sur la même question, toujours sur votre point de vue sur les enseignements du débat à ce stade.

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voix du Nucléaire

Bonjour à tous. Merci de votre invitation. Je vais commencer par nous présenter parce que je pense que l'on n'est pas très connus. On est une toute petite association qui ne date que de 2018. On est une association de citoyens, de bénévoles, donc on n'a pas de salariés, on n'a pas d'employés, on n'a pas de locaux. D'ailleurs, elle s'est créée et l'idée s'est créée à Gravelines en 2018 quand il y a eu un débat parce que l'on cherchait à fermer deux des centrales nucléaires existantes. J'y étais, c'était moi et j'étais très choquée par ce que l'on s'apprêtait à faire au bassin Dunkerquois, parce que j'ai des racines nordistes, par ailleurs. L'association Les Voix du nucléaire insistent sur l'aspect climatique du nucléaire parce que c'est l'énergie la plus bas carbone en France et même la plus bas carbone que l'on connaisse aujourd'hui, et c'est celle à l'impact environnemental le plus faible en termes d'occupation de l'espace. Nous sommes très prorenouvelables. On est tout à fait en faveur de la complémentarité renouvelable nucléaire, mais on pense qu'effectivement, les renouvelables sont plutôt un complément plutôt qu'une substitution au nucléaire. Aujourd'hui, pour une énergie équivalente, l'éolien, vous avez fois 700 l'espace, fois 200 le solaire, et puis malheureusement, la durée est un avantage, de mon point de vue, en tout cas, parce que d'ici à 2050, la date à laquelle on est censé être décarboné, les installations renouvelables qui auraient été installées aujourd'hui auront déjà dû être démantelées et remplacées par des nouvelles. Le fait que l'on mette une installation qui dure longtemps, qui décarbone très longtemps et qui fournisse de l'électricité, sur laquelle on peut s'appuyer et qui n'a pas besoin d'avoir des capacités fossiles en soutien, c'est très important pour la santé parce que le nucléaire n'émet ni pollution, ni gaz toxiques, ni particules qui, aujourd'hui, font 10 000 morts par an en Europe. C'était un point très important pour nous. Pour finir sur cette histoire d'introduction, je rappelle que Greenpeace – puisque tout le monde en parle ce soir, je vais le faire aussi – d'abord a été abondamment invité au débat public et je pense qu'il faut en féliciter les organisateurs. C'est quand même une multinationale multimilliardaire et que l'influence extérieure, idéologique, voire conspirationniste, on va y avoir droit souvent.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Peut-être recentrer le propos sur le bilan.

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voix du Nucléaire

Je pense que c'est important de parler des points positifs. On en voit beaucoup sur ce débat. On voulait d'abord souligner le fait que l'on était content qu'il puisse enfin y avoir beaucoup de questions et beaucoup de réponses aux questions, parce que les gens qui viennent et qui ont déjà un avis, c'est un peu compliqué à gérer et le débat, il est fait pour que les gens du bassin Dunkerquois et de Gravelines comprennent ce qu'est le projet. EDF – en ce qui me concerne et on verra ce qu'ils en disent – est un fournisseur. Le donneur d'ordre, c'est l'État, et nous, citoyens, on donne notre avis via nos représentants et via les instances démocratiques à l'État qui, ensuite, va dire au fournisseur ce qu'il doit faire ou ce qu'il ne doit pas faire. Le fournisseur doit expliquer ce qu'est le projet, à quoi il ressemble pour que l'on puisse se faire une opinion et cela paraît essentiel. Le deuxième point, c'est le lien très apprécié avec la réalité locale. On a identifié les problématiques réelles, concrètes, économiques, emplois industriels, mais aussi santé, environnement. Ça, j'en ai parlé très rapidement. Enfin, on regrette encore et toujours, mais en notant des progrès, le déséquilibre très fort entre la parole des personnes favorables au nucléaire et des citoyens qui sont défavorables. Aujourd'hui, je suis la première association citoyenne favorable au nucléaire qui soit invitée à m'exprimer. Cela fait donc 0 % favorable et 100 % défavorables alors que je vous rappelle que l'opinion publique en France est à 57 % favorables et à 30 % défavorables. Aujourd'hui, il me semble à minima important de s'assurer que l'on est un 5050 même si en France, il y a plutôt une grande majorité de favorables et

dans le bassin Dunkerquois, d'ailleurs supérieur à la moyenne française, pour que, finalement, les personnes qui sont sincèrement en faveur du projet, voire en faveur du nucléaire, ne soient pas invisibilisées et écartées pour des raisons assez idéologiques.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci. On sent quand même l'envie de donner aussi son point de vue sur l'opportunité du projet, en quoi il serait pertinent ou relativement pertinent ou pas. On vous invite quand même à concentrer les propos ce soir, autant côté table ronde que du public, sur le bilan, sur vos attentes pour la suite. Il y aura d'autres occasions de redonner son propos via la plateforme participative et les futures réunions. Peut-être que l'équipe du débat souhaitera réagir plus tard. Monsieur BONDUELLE, c'est à vous. Vous êtes expert en énergie et intervenant à l'école d'ingénieur du littoral. Votre réaction par rapport au débat à ce stade ?

M. Jérôme BONDUELLE – Expert en énergie

Merci pour l'invitation. L'exercice qui m'a été demandé est de relire les transcrits. C'est un peu fastidieux. J'essaye de lister, à la demande de la CNDP, des éléments qui me semblaient être encore absents des débats que l'on pourrait rajouter. Pour moi, le plus grand absent, c'est quand même un devis précis par le maître d'ouvrage. On a vraiment une promesse, au moment du débat de Penly. On va avoir un coup qui va nous être détaillé et on a donc des études qui sont aujourd'hui relativement assez incomplètes, ce qui ne nous permet pas non plus d'avoir un délai suffisamment précis. Les dates sont encore assez floues. Ce qui est nouveau quand même, c'est que l'État nous dit qu'il y aura une aide d'État. Le nucléaire, il faut le subventionner. Il a droit à une espèce de « quoiqu'il en coûte », et en même temps, on va pouvoir discuter des alternatives, mais quelque part, le nucléaire a une place réservée. Une deuxième idée qui revient aussi, c'est que la nouvelle centrale sera protégée par 11 mètres et que ce serait une sécurité absolue. Là, d'abord, un petit gag ou pierre dans le jardin de la CNDP. Le transcrit nous parle d'un pôle d'air – merci le CITEPA – et pas d'un polder, mot flamand qui veut dire notre situation en cuvette ici, proche de la mer. J'ai été relecteur pour le GIEC depuis une vingtaine d'années et j'avais été rapporteur avec Jean JOUZEL d'un rapport sur l'adaptation de la France au conseil économique social environnemental. Quelque part, on voit nos événements extrêmes qui sont en train de... En gros, les records sont là pour être battus. Tous les ans, vous voyez ça à peu près dans tous les domaines, la pluie, les inondations et autres. Quelque part, je ne mettrai pas ma main à couper ou plutôt ma centrale à submerger. J'attends donc le 10 décembre. Je pense que l'on va en débattre.

Un autre élément du débat, que l'on trouve un peu dans le débat, mais qui mérite d'être posé, et ça va être l'occasion, ce débat, c'est de dire que les énergies renouvelables deviennent majoritaires. Elles le sont devenues dans beaucoup d'endroits et il faut comprendre que cela va nous marginaliser encore plus, en Europe bien entendu puisque c'est largement le cas, notamment après les accords d'Ostende dont la France est partie prenante, qui nous amène à une électricité qui sera à moitié éolienne *offshore* dans les années 2050 si les engagements des pays riverains de la mer du Nord sont tenus. On est dans ce monde-là. Ce sont des paroles un petit peu contradictoires avec ce que l'on entend ici, avec des pays tout à fait étonnants. La Pologne nous amène bientôt à 11 gigawatts d'éoliens. Ils n'ont toujours pas choisi de faire un réacteur. On en parlait comme un pays qui allait construire du nucléaire, mais non. Ils ont construit de l'éolien en masse. Ils en sont à leur troisième appel d'offres *offshore* chez eux et ils sont très contents. Les PaysBas, il y a deux ans, avaient un objectif de 50 % d'éolien *offshore* dans leur mix électrique. Grosse nouvelle, il y a deux ans, ils ont choisi 75 %. C'est ici, c'est à côté de chez nous. L'Allemagne, maintenant, a une électricité qui est renouvelable en majorité. Ce n'est pas toujours connu, mais il y a un an, ils sont arrivés à la majorité. J'espère qu'ils vont aller plus vite sur le reste, mais il faut comprendre à quel point l'Europe bouge et elle bouge très vite.

Autre élément qui me semble un petit peu planer ici autour de la discussion, c'est le rapport de RTE. Il y a eu plusieurs versions, mais ces rapports sont extrêmement intéressants, très touffus, qui nous montre à quel point les énergies renouvelables, avec ou sans le nucléaire, peuvent faire la décarbonisation de l'Europe. C'est vraiment l'enseignement très intéressant. C'est que l'on a une affirmation de...

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Je vais vous inviter à conclure, Monsieur BONDUELLE. Excusez-moi.

M. Jérôme BONDUELLE – Expert en énergie

Bon. Je donnerai, à la CNDP, le reste de mes éléments. Je pense qu'il y a vraiment la controverse sur la question des taux et le point...

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci. On essaye de rester à équivalence avec le temps de parole qui a été donné aux autres intervenants.

M. Jérôme BONDUELLE – Expert en énergie

Très bien. Je répondrai aux questions.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

En tout cas, on entend votre alerte sur les coûts, peut-être à préciser dans le cadre de ce débat et d'autres réactions sur le sujet du renouvelable. Peut-être laisser place, dans cette fin de table ronde, aux maîtres d'ouvrages. Si vous voulez bien retourner dans le public pour que les maîtres d'ouvrages puissent s'installer, Monsieur Antoine MÉNAGER et Monsieur François MAILLARD, représentants d'EDF et de RTE, cette fois-ci avec une réaction sur le bilan du débat à ce stade et peut-être nous éclairer sur ce qui vous fait évoluer déjà dans la réflexion autour du projet.

M. François MAILLARD – RTE

Je vais débiter. On a 5 minutes, c'est ça ? À deux ?

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Oui.

M. François MAILLARD – RTE

Très bien. Bonsoir à tous. Très heureux de vous retrouver à mi-débat. Pour moi, un petit bilan. Déjà, RTE, on est maître d'ouvrage, on intervient pour la partie du raccordement électrique. C'est sûr que s'il n'y avait pas d'EPR2, il n'y aurait pas de raccordement électrique, mais s'il n'y avait pas de raccordement électrique, les EPR2 ne pourraient pas évacuer l'énergie produite. On prend part complètement à ce débat depuis le début. On a participé à l'ensemble des réunions publiques et on a participé aussi à l'ensemble des ateliers qui ont pu être programmés par la CNDP. À titre personnel, j'ai beaucoup apprécié certains des échanges au-delà des réunions publiques dans ces petits ateliers, je pense, par exemple, à la réunion avec les étudiants du lycée de l'Europe à Grande-Synthe ou là, plus récemment, les échanges dans le bus avec le panel citoyen lors de la visite de la centrale. Au final, le bilan pour RTE, pour le moment, même si l'on a évoqué que l'on pouvait en parler plus, on n'a eu que très peu de questions sur le raccordement électrique et on a été interrogé plutôt sur les scénarios de mix énergétique, les futurs énergétiques 2050 et les études que l'on a pu réaliser. Ce n'est pas pour ça que l'on est ici, sur la scène. On est là parce qu'on est là pour raccorder une centrale. Néanmoins, c'est aussi notre rôle de répondre à ces questions-là et cela fait partie de notre rôle de prospective.

À ce stade, pas d'éléments nouveaux qui ont pu permettre de faire évoluer notre projet. Nos études techniques environnementales continuent. Pour les perspectives sur la seconde moitié du débat, on reste mobilisé pour pouvoir échanger avec le public et répondre au maximum de questions. On aura, a priori dans la réunion du 10 décembre, peut-être un moment particulier sur le raccordement électrique.

M. Antoine MÉNAGER – EDF

Merci, François. Je ne vais pas répondre sur le fond de ce qui s'est dit avant alors que c'était tentant. On a demandé justement comment on a apprécié cette première partie de débat. Je pense que pour qu'il y ait débat public, il faut qu'il y ait du public. Je pense que ça, on l'a vu, et vous êtes encore la preuve ce soir, et il faut qu'il y ait débat. Vraiment, cette participation du public nombreuse, on s'en réjouit et j'insiste, dans le cadre du débat, respectueuse. C'est peut-être moins le cas hors du cadre, mais j'en dirais quelques mots après. En tout cas, les temps forts, ils fonctionnent. Peut-être le point, et je l'ai dit à la Commission, je suis content que ce soir, il est présenté ce qui se fait à côté de ces temps forts parce que pour moi, c'est peut-être moins mis en visibilité et il y a beaucoup de choses très riches en tout cas qui vont être utiles pour nous, maître d'ouvrage, pour nourrir notre décision. C'est très prometteur.

Il y a des moments qui m'ont touché, ce que l'on a fait à la maison d'arrêt de Dunkerque, du contact direct. Les jeunes, je trouve qu'ils ont été plutôt présents, les lycéens du lycée de l'Europe. C'était un moment important, les ateliers. Les étudiants de l'ULCO, très engagés. Des élèves ingénieurs de l'ENSAM à Lille. L'ESJ aussi qui a fait des pastilles vidéo que je trouve assez remarquables. Les jeunes sont là, c'est bien.

Je disais du débat, évidemment, selon les modalités, et puis, encore une fois, c'est la CPDP qui choisit comment le débat s'organise, ces variables selon les modalités, mais pour ceux qui étaient là mardi soir, je prends l'exemple de mardi soir, le débat sur la sûreté, dire qu'il n'y a pas eu débat, je dirais que ce serait faire un déni de réalité de ce qu'il s'est passé mardi soir. Les contradictions ont été portées, les oppositions. On les entend. On n'est pas pétri de certitude, comme certains disent. Ce qui fait justement la culture de sûreté d'un exploitant nucléaire, c'est justement l'attitude interrogative, donc on entend tout cela. Ce sont de bonnes cordes de rappel, mais on entend aussi ce qu'il s'est dit dans des modalités et nous, vraiment, pensons qu'elles seront très utiles pour la suite. Je pense à la réunion à Calais sur l'emploi formation. Là, il y a de vraies attentes qui ont été exprimées. Si l'on

poursuit le projet, il y a de vraies attentes auxquelles on devra répondre. Sur les retombées économiques, il y a de vraies attentes.

Dans les cahiers d'acteurs, c'est vrai qu'à ce stade, les Normands ont fait beaucoup mieux. Ils ont fini à 79 dont 39 Normands. Là, on n'est qu'à 7 donc il y a une petite *remontada* à faire, mais le cahier d'acteurs de la ville de Gravelines est remarquable parce qu'il transcrit l'expression de 960 habitants. Cela va compter, pour nous, pour la suite. Il y a des choses très riches. J'ai mis un bémol sur ce qu'il se passe en dehors du cadre. J'aimerais que cesse le début d'attaque personnelle d'une association qui participe au débat sur mon compte, sur les réseaux sociaux, que cela stoppe immédiatement, que l'on ne poursuive pas dans cette voie-là, s'il vous plaît. Deuxièmement, je laisse le soin à l'association qui fait des choses en dehors du cadre légal d'assumer ses responsabilités. Moi, je préfère que l'on en débâte le 10 dans le cadre du débat, mais le plus important, c'est surtout ce que l'on fait dans le débat. Il y a du monde, il y a des modalités qui fonctionnent. Il y en a qui, je pense, mériteraient des fois d'être mis plus en visibilité. En tout cas, pour nous, ce qui est important, c'est ce que l'on va pouvoir en tirer après le compte rendu qu'en fera la Commission pour notre décision des maîtres d'ouvrage.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci. On entend en tout cas votre attention sur les à côté du débat.

M. Antoine MÉNAGER – EDF

Je respecte mon temps de parole. Vous le noterez.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Je disais les débats mobiles, les visites de l'éventuel futur lieu d'implantation de la centrale. C'est important de rappeler aussi les autres modalités qui existent en dehors des réunions thématiques. On va peut-être ouvrir un autre temps d'échange avec la salle d'une trentaine de minutes pour réagir. Là encore, on vous invite à ne pas trop vous éterniser sur les opportunités du projet, mais bel et bien sur le débat, son fonctionnement, le bilan que l'on en tire aujourd'hui et pour ensuite, à la fin de la réunion, nous emmener ensemble sur nos attentes pour la suite. Merci. Je vais laisser mon collègue prendre la suite.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. N'hésitez pas à lever la main. On peut prolonger par rapport aux six interventions qui ont eu lieu. Je vais donner la priorité à ceux qui ne se sont pas encore exprimés. Je vois Monsieur au fond de la salle. Je vais inviter les personnes de l'accueil de bien vouloir s'approcher. Merci.

M. Rémi VANSTRACEELE – Intervenant dans la salle

Bonjour. Monsieur VANSTRACEELE Rémi. Je suis bénévole d'associations dans la région et en France, et notamment Les Voix du nucléaire. J'avais une question pour Monsieur BONDUELLE. En parlant de l'Europe et de sa grande majorité, certains pays où ils sont majoritairement en renouvelable, donc éolien et solaire. Je l'interpellais par rapport au fait que nous, en France, on est majoritairement en électricité à base de nucléaire, à plus de 70 %. Nous sommes, en Europe, le troisième. Aujourd'hui, on est troisième ex aequo avec la Suisse en termes d'énergie bas carbone et en termes de rejet équivalent CO2. On est à 63 grammes et l'Allemagne qui importe, je le conviens, produit plus de la moitié de son électricité à base de renouvelables, était à 440 grammes au kilowattheure, ce qui fait quand même presque 10 fois. Nous, nous sommes à 63 grammes à l'instant T. Nous sommes les troisièmes ex aequo avec la Suisse. J'aimerais juste poser ceci pour savoir ce qu'il en pense éventuellement.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Vous interpellez Monsieur BONDUELLE. Je vais lui donner la parole après le tour. Simplement, je rappelle que là, vous vous rentrez dans le débat et ce n'est pas exactement l'exercice du jour. Il a été interpellé, donc bien sûr, je lui donnerais la parole, mais je vous invite, pour les interventions suivantes, je vous rappelle la consigne du jour. On parle du débat, de ses enseignements et de ce qu'il faudrait faire pour la suite, quels sujets sont à approfondir, mais j'ai bien noté votre question. Madame BOYER, si vous voulez bien, et puis j'aurai Monsieur après.

Mme Pauline BOYER – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Je voudrais m'adresser au Monsieur d'EDF parce qu'il ne faut pas nommer. EDF, pouvons-nous débattre ? Vous êtes ici parce que la loi vous y oblige. Vous êtes ici dans une situation de domination telle que vous n'avez même pas pris la peine de répondre aux questions de la société civile du débat de Penly. Vous avez commencé les travaux de construction des réacteurs à Penly sans que vous ayez une autorisation globale pour le projet. La DAC est en cours sans qu'il y ait une loi qui inscrit la relance du nucléaire et sans que vous ayez un plan de financement. Vous êtes dans une telle situation de domination que vous savez que quels que soient le compte rendu et l'issue du

débat, vous allez continuer votre projet. Ce débat, ce n'est pas la question de « Est-ce que c'est un bon projet ? » c'est « Comment est-ce que l'on met en place ce projet ? Comment on développe l'acceptabilité du projet ? » et pourtant, un débat, c'est accepter de se remettre en question dans le sens de l'intérêt général. Nous, qu'est-ce que l'on fait ? On creuse vos dossiers, on vous pose des questions auxquelles vous ne répondez pas, comme au précédent débat, et vous êtes même contrariés que l'on pose ces questions. Qu'est-ce que l'on fait ? Oui, on grimpe sur votre terreplein, on colle des affiches, on fait ce que l'on peut parce qu'on ne se sent pas entendu.

Est-ce que nous sommes ennemis ? Je ne pense pas. Je pense qu'on a des passions, on a des enfants, on a des proches auxquels on tient, on vit sur la même planète. On va être confronté au même défi de sûreté et de sécurité dans un monde en crise climatique et en pleine instabilité géopolitique, mais alors le risque d'avoir une telle posture d'impunité, c'est de s'y complaire. C'est de partir du résultat pour trouver le calcul et le risque de l'impunité, c'est de commettre l'irréparable. Quand un accident nucléaire arrivera, vous ne serez pas tenu pour responsable. Regardez à Fukushima. Tepco n'est pas inquiété. Je terminerai là-dessus, pourquoi je suis là aujourd'hui ? Parce que grâce à la CLI, je parle avec des gens, des employés d'EDF et que je vois bien dans leurs yeux, la volonté de faire correctement leur travail. C'est peut-être là que naît une chance d'entrer véritablement en débat. Merci.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Juste une précision. Vous dites qu'il y a des questions sans réponses. Ce sont des questions que vous avez mises sur la plateforme ? Vous faites donc référence à l'avis de la CNDP qu'apportait Monsieur PAPINUTTI en début de réunion. Très bien. Monsieur ?

M. Jérôme CEROTTI – Intervenant dans la salle

Bonsoir à tous. Jérôme CEROTTI. Je suis simplement habitant de Gravelines et je travaille sur le territoire de Dunkerque. On nous demande ce soir de réagir à la méthode du débat. C'est donc ce que je vais faire. Je ne vais pas avoir une position pour ou contre. On sent quand même, dans les premiers éléments qui nous ont été présentés tout à l'heure sur le bilan de la première partie du débat, et cela a été mis en avant, que ce débat est divisé en deux parties, une première partie pour ou contre le nucléaire, pour ou contre l'implantation d'un EPR à Gravelines, et ça, c'est un débat de sachants, de sachants légitimes et identifiés, et de sachants militants. Je trouve qu'un débat d'opinion devrait être plus basé sur la question que sur l'affirmation. Personnellement, j'attends dans ce débat qu'il y ait moins de réactions qui commencent par « Je pense que », « J'ai lu que » ou « Je crois que ». C'est mon premier avis sur ce premier débat. Par contre, en tant qu'habitant, ce qui m'intéresse, c'est la deuxième partie du débat, c'est-à-dire qu'elle sera l'impact de l'implantation de l'EPR dans nos vies ? Ça, c'est un débat de vivants, d'habitants, de citoyens, d'enfants et je suis ravi de voir que les jeunes ont été associés à ce débat. Je trouve cela formidable. C'est un très bel exercice de l'avoir fait et j'aimerais partager ces conclusions, et en tout cas, les prendre en considération.

Par contre, j'ai une grande inquiétude en tant qu'habitant. C'est que l'EPR ne va pas s'implanter dans le vide. Il s'implante dans un territoire qui est en grand mouvement, qui est en grande mutation, qui est en grande phase de réindustrialisation. Pour habiter sur ce territoire, je suis très inquiet de l'impact global de cette réindustrialisation, pas que de l'EPR, et je pense que les territoires, les communes, l'interco devraient être beaucoup plus présents dans la deuxième partie du débat pour répondre aux questions. Ce n'est pas l'exploitant, ce n'est pas le producteur, ce n'est pas la maîtrise d'ouvrage qui répondra aux questions du transport, de l'habitation, du logement. C'est vraiment mon cœur d'inquiétude, de savoir comment sera mon territoire, enfin, pas le mien parce que ce ne sera plus le mien, mais celui de mes enfants dans 30 ans.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. Cela nourrit, je pense, la réflexion de la Commission sur les retombées positives et négatives sur le territoire. Après ce cycle de trois observations, il y a eu une interpellation de Monsieur BONDUELLE. Je lui propose donc de prendre la parole pour, si vous voulez bien, succinctement, revenir sur les questions de comparaison européenne et de grammage de CO2. Je crois que c'était le fond de votre observation. Monsieur BONDUELLE est là.

M. Jérôme BONDUELLE – Expert en énergie

Merci. L'Allemagne n'est pas mon modèle. Ce que je fais remarquer, c'est avant tout une question d'industrie. On a, en France, les deux tiers des réacteurs européens et la proportion va être encore pire dans pas très longtemps. On est tout seul et le reste du monde avance. Les Allemands sont maintenant passés en majorité côté renouvelable. Les Chinois, on nous en parle comme un modèle, mais ils ont 11 réacteurs pour 5 ans. Ce n'est rien. C'est un 50^{ème} de ce que l'on fait en énergie renouvelable en Chine aujourd'hui. Les Chinois, l'an passé, ont mis plus de production renouvelable que tout le parc nucléaire français en service et leur parc, c'est à peu près équivalent. Cela veut dire que l'on est dans un monde où, bien sûr, ici, on a les sous, on le fait, on va mettre des EPR, peut-être même deux fois plus cher que ce que l'on pensait, mais on est en train de se marginaliser. C'est ça,

mon message. En termes de CO2, de toute façon, l'Union européenne, voyons-le de façon dynamique. Elle est en train de passer à du décarboné. Notre problème, bientôt, ça va être le reste du monde. Il va falloir faire en sorte que le reste du monde se décarbone. C'est ça, l'important du point de vue climat. Nous, en Europe, ça va aller très vite et vous avez des engagements 2030-2035 et autres. Si nous voulons regarder des culpabilités, on peut aussi regarder la France. Nous avons une surcapacité dans les années 90. D'ailleurs, c'était le dialogue avec RTE déjà à l'époque. On avait 18 millions de tonnes de CO2 dans nos centrales à charbon tous les ans, plus que la sidérurgie, qui étaient faits simplement pour ne pas faire de peine à des syndicats. Quelque part, c'était plus que nos engagements de Kyoto. C'est vrai que les Allemands ont été lents, pas toujours très..., mais nous, les Français peut-être que l'on pourrait regarder un petit peu des choses aussi dans le rétroviseur.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. Je vais rebondir, avant de vous donner la parole aussi, sur la deuxième intervention de Greenpeace vis-à-vis d'EDF et je vais peut-être proposer à Monsieur MÉNAGER de pouvoir vous répondre. On m'a dit d'ailleurs à l'oreillette que j'ai manqué de vigilance. J'ai omis de vous demander de vous présenter. C'est donc Pauline BOYER de Greenpeace. Cela vous convient ? Je vous propose, Monsieur MÉNAGER, si vous le souhaitez, une réaction. Ont été soulevées les questions issues du débat de Penly, un appel à avoir des réponses à ces questions, ainsi que le travail de la CLI qui a été évoqué.

M. Antoine MÉNAGER – EDF

Je prends le micro parce que sinon, on va dire que je ne réponds pas et je réponds aussi, je suis obligé de répondre à Monsieur PAPINUTTI, à l'avis formulé par la CNDP. EDF a toujours contesté que l'on n'avait pas répondu. Ce sont les réponses que nous avons faites qui ont été jugées pas suffisamment complètes et c'est très différent. Vous pouvez reprendre le document qui accompagnait notre décision de maître d'ouvrage. Il y avait exactement 43 recommandations de la précédente CPDP, 33 EDF, et nous avons répondu intégralement aux 33. Sur les sujets climatiques, nous avons répondu intégralement. Je vous invite à le relire. Les controverses techniques ont été citées du premier débat. Il y avait des controverses auxquelles vous participiez et nous participions. On a développé tous les éléments sur le changement climatique. Vous pouvez le relire. Je ne vais pas plus loin ce soir. Je veux arrêter cette idée qu'EDF n'a pas répondu aux questions. EDF a répondu aux questions pour ce qu'il pouvait répondre à date du projet qui se déroulera dans 15 ans. On a répondu avec les meilleurs éléments disponibles à date au moment où l'on a fait nos réponses. C'est important. Je le dis ce soir. Deuxièmement, sur le fond de ce sujet, nous avons la séance du 10 décembre pour aller au bout et on ira au bout le 10 décembre.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. Je rebondis d'ailleurs sur le fait que Marc PAPINUTTI précisait, et Jacques ROUDIER également en introduction, qu'il y avait des réponses qui étaient attendues aussi de l'État et que ces réponses arrivaient par étapes, mais qu'il y avait des éléments parfois satisfaisants et complets, parfois partiels qui arrivaient en ce moment. Je vous repasse la parole pour une salve de trois questions, observation et avis. Il y a Monsieur. Allez-y.

M. Roger SPAUTZ – Intervenant dans la salle

Roger SPAUTZ, chargé de campagne de Greenpeace. J'aimerais bien répondre aussi encore une fois à ce que vient de dire Monsieur MÉNAGER d'EDF. Régulièrement, on demande des informations, des documents à EDF ou à l'industrie nucléaire. J'ai un paquet comme ça de documents, de réponses que l'on a reçues, mais je dirais que de cette quantité-là, on a cette quantité-là qui est caviardée. Parfois, souvent, on demande des informations, on reçoit des réponses parce qu'ils doivent répondre, mais les documents sont caviardés. C'est la même chose. On a demandé des informations sur les études qu'ils ont faites aussi concernant l'impact du changement climatique. On a reçu des documents, mais les documents sont caviardés. C'est toujours le secret industriel. C'est ça, l'un des problèmes aussi, et je dirais dans le débat en général. Il n'y a pas assez de transparence de l'industrie et aussi des autorités. En cas d'un accident nucléaire, qu'est-ce que vous allez faire ? Il y a la FARN qui va arriver. La FARN va tout régler, mais on ne sait pas comment ils vont le faire. Si l'on parle d'un accident nucléaire, comment est-ce que les citoyens vont être évacués en cas de nécessité ? On ne connaît pas les détails des plans d'évacuation. On dit « Cela va être réglé, les autorités vont régler », mais il n'y a pas de transparence dans tous ces domaines-là.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres observations qui veulent être partagées dans la salle ? On entend bien l'interpellation sur la question de la transparence, de l'information dans le domaine du nucléaire. Je ne vois pas de main levée. Vous vous êtes déjà un peu exprimé, mais je vais donner la priorité à d'autres personnes avant, si vous le voulez bien.

M. Laurent NOTEBAERT – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Je suis Laurent NOTEBAERT. Je suis élu à la ville de Gravelines. Je voulais intervenir. Je ne savais pas trop à quel moment j'allais le faire, mais je pense que c'est le moment. Effectivement, à la ville de Gravelines, on a choisi de faire un cahier d'acteur. Pourquoi ? Parce que comme cela a été dit, c'est un projet extrêmement important pour le territoire, mais qui s'inscrit surtout, et là aussi, ça a été rappelé par différents intervenants, dans une transformation de tout le littoral, de tout notre territoire qui va être assez important. Pour nous, il était vraiment essentiel de profiter de ce débat organisé par la CNDP pour savoir finalement un petit peu comment nos habitants, les Gravelinois, sentaient cette future installation des EPR dans ce contexte et finalement qu'est-ce qui les inquiétait. Pour nous, c'est quelque chose d'essentiel parce que ce sont des choses qui doivent se calculer, que l'on doit maintenant engager parce qu'effectivement, quand les travaux vont débiter et puisqu'après, tout sera en fonctionnement, il faut que tout de notre côté soit prêt. Ce que je voulais dire comme retour, nous, de notre côté, de notre cahier d'acteur, c'est que les trois quarts des Gravelinois acceptent le projet. On a donc une acceptabilité qui est assez importante. On s'en doutait, puisqu'on a une centrale qui est là maintenant depuis des dizaines d'années et puis on a écouté aussi un petit peu les questions que les habitants se posaient. On va retrouver un petit peu ce qui a été évoqué tout à l'heure sur l'emploi et la formation. Cela va être aussi sur le transport et sur le logement. Toutes ces questions qui nous intéressent nous et qui intéressent aussi le territoire beaucoup plus largement. Ce que l'on voulait dire, c'est qu'aujourd'hui, c'est extrêmement important pour une ville comme la nôtre et pour la communauté urbaine de pouvoir apprécier justement ces attentes des habitants, pour pouvoir nous engager pour accompagner cette transformation, les EPR compris, pour que l'on puisse réussir cette transformation. En particulier et en résumé, ce que veulent les habitants, que ce soit les EPR ou toute la réindustrialisation, c'est de préserver un cadre de vie, voire même l'améliorer.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Très bien. Il n'y avait plus de mains levées. Il y avait Madame TRIPATHI qui voulait intervenir également, ou plutôt Monsieur de la Voix du nucléaire également, me semble-t-il. Je vous laisse vous présenter et après, on passera la séquence d'après, si vous le voulez bien.

M. François JAFFRE – Intervenant dans la salle

Bonjour. Je suis François JAFFRE, bénévole pour les Voix du nucléaire. Nous, on a une interrogation sur la question de la gestion et de la clarification technique des controverses. On trouve déjà que c'est très bien qu'elle existe. Il y a un effort qui est fait réel de la CPDP là-dessus. Cependant, on trouve que c'est un peu trop l'étalage d'opinion et on a du mal à voir où est-ce que l'on tranche et quand on regarde le document produit, au final, on a davantage les opinions des uns et les opinions des autres et finalement, ceux qui ont déjà un avis iront se ranger dans l'opinion qui vont dans leur sens et ceux qui n'ont pas de connaissance, qui n'ont pas forcément des habitudes du sujet, finalement, ils sont un peu perdus dans les conclusions de ce rapport. C'est pour ça que l'on aimerait qu'il y ait davantage d'expertises. Il y a des experts qui existent en France, l'ASN, l'IRSN. Ce sont des scientifiques et il en va à la fois de la crédibilité de ce que l'on appelle un expert, mais aussi du document final pour qu'il ait aussi plus d'impact et aussi qu'il puisse permettre d'avoir un meilleur impact sur la décision des habitants et du projet. Merci.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Je vais passer la parole à JeanRaymond WATTIEZ pour une réaction sur ce point. J'ai été marqué par le fait que vous parlez d'opinions diverses alors que c'est une cellule de vérification des faits.

M. JeanRaymond WATTIEZ – CNDP

C'est très compliqué au final d'arbitrer, c'est-à-dire de sortir une position qui serait une position que l'on pourrait considérer comme étant une vérité révélée. L'objectif que l'on avait, c'était de faire travailler des personnes qui sont suffisamment diversifiées à la fois dans leur formation, dans l'origine de leur institution, mais qui s'appuient sur des connaissances scientifiques. Ce ne sont pas des opinions. Ce sont des gens qui ont travaillé leurs sujets et qui expriment d'une manière – oui, je le répète – scientifique, non pas une opinion, mais le résultat de leurs travaux. Est-ce que la cellule peut dire « Un tel qui a travaillé le sujet et un autre qui a travaillé le même sujet, mais n'a pas les mêmes conclusions », est-ce que la cellule peut dire « C'est lui qui a tort et c'est lui qui a raison » ? Non. Ce que nous avons voulu, c'était que la cellule rende au public une information controversée, mais vérifiée scientifiquement et qui ne soient pas des opinions comme ça, « Je suis pour », « Je suis contre ». On ne pouvait pas faire mieux que ça et ce n'était pas l'ambition, d'ailleurs, d'apporter une vérité révélée. Je me répète, mais ce n'était pas l'ambition. On pense que l'on a rempli la mission. Tout à l'heure, je ne l'ai pas dit, mais si vous allez sur le site du débat, vous allez pouvoir regarder les 161 *slides* qui résument les controverses du débat déchets et du débat Penly. On considère, nous, que l'on a fait une œuvre utile en mettant à la disposition du grand public des notions qui sont extrêmement complexes. On a fait œuvre pédagogique. En tout cas, c'est ce qu'on a voulu faire.

M. David PROTHAIS – CPDP, Animateur

Merci, JeanRaymond, pour cette réaction. Nous allons passer à la dernière séquence de cette réunion. Je vais repasser la parole à Shirine pour animer un temps sur les attentes du public. On va essayer de converger vers une présentation de ce qu'il va se passer et de ce qu'il devrait se passer selon vous dans la suite.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Tout à fait. Avant peut-être d'ouvrir les échanges sur la suite, vous avez tout à l'heure participé à un petit mur d'expression où vous avez donné votre avis sur comment le débat s'était déroulé un peu d'un point de vue pratique, si les lieux étaient bien choisis, si les interventions étaient claires, pédagogiques, si le public avait pu assez participer. Je vous propose donc d'entendre un peu la synthèse dans la mesure où Dominique LANCRENON l'a fait entre deux interventions. Je vous laisse nous rappeler ce que traduisent ces Post-its.

Mme Dominique LANCRENON – CNDP

Il y avait une première question, c'était « Le public a-t-il pu suffisamment s'exprimer ? ». Là, vous avez été partagé. On peut dire que la moitié dit « Oui, on a pu suffisamment s'exprimer » et une autre moitié dit « Non » ou dit « Les temps d'expression étaient trop courts ». Les deux minutes d'expression étaient trop courtes, les réunions elles-mêmes étaient trop courtes. Cela a été l'une des remarques. Deux heures, c'est trop court pour une réunion publique. Deuxième question, « Le choix des intervenants vous a-t-il permis de mieux comprendre les sujets ? » Là, vous êtes plus positifs, tous là-dessus. Vous avez dit « Les intervenants ont permis un débat contradictoire », véritablement. « Les intervenants nous ont permis d'avoir une vision globale sur le projet ». Cela a été très instructif, cela a été détaillé et de qualité, et cela a vraiment permis que la contradiction soit présente et trouve sa place. Par contre, vous avez souligné que, parfois, il manquait un temps de réponse possible par rapport justement aux éléments contradictoires apportés.

La question suivante était « Est-ce que, d'après vous, il y a eu suffisamment de rencontres dans le cadre de ce débat ? » et vous avez dit plutôt « Oui », sauf entre le 10 décembre et le 14 janvier. C'est vrai qu'il y a un temps un peu des fêtes. Vous nous avez aussi écrit « Parfois, les salles sont inadaptées aux personnes à mobilité réduite ». Ça, on ne l'a pas forcément vérifié, effectivement. Sur la quantité, « Rien à SaintOmer ». Là, ce n'est pas vrai. Je ne sais pas qui a dit ça, mais il va y avoir un marché à SaintOmer le 30 novembre, samedi prochain. Enfin, « Les lieux et l'intendance des lieux sont tout à fait adaptés », une autre remarque dit que c'était bien d'être allés dans plusieurs villes comme on l'a fait sur l'agglomération et comme on va continuer à le faire.

Dans les améliorations demandées, vous nous dites qu'il faut des salles plus grandes, en particulier par rapport à cette salle-ci, et qu'il faut donner plus de temps aux associations. Cela a déjà été souligné. Plus de temps et plus de moyens aux associations. C'est important. Question sur les travaux, là, on rentre plus sur les thématiques du débat. Il faut que l'on débâte davantage sur le chantier. Cela a été dit aussi aujourd'hui. Des remarques sur le site Internet qui est considéré comme difficile d'accès et sur le fait que la communication est un peu trop succincte pour signaler les réunions. Une écriture sur le fait qu'il manque un rendez-vous sur le thème de la santé. J'ai fait à peu près le tour.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci beaucoup. Pour introduire le temps d'échange sur vos attentes pour la suite, il est important que l'on rappelle les prochaines rencontres qui vont avoir lieu et le thème sur lequel elles vont porter. Monsieur STIEVENARD, je vous en prie pour nous rappeler ces éléments.

M. JeanMichel STIEVENARD – CNDP

Oui. Rapidement, nous avons encore un certain nombre de rencontres programmées jusqu'au 14 janvier. Vous connaissez la date. D'abord, dès ce lundi, c'est un rendez-vous dans les terres, si j'ose dire, dans la mesure où c'est une émission de télévision qui va consulter aussi elle-même le public de la région et qui va proposer toutes les données, qui va synthétiser toutes les données que vous avez eues et qui va demander des retours de réaction. Je vous invite à être présent à partir de 18h15, lundi. C'est une émission de Wéo qui dure une heure et demie. Ensuite, nous avons toujours au cinéma... C'est du direct, oui. Si vous voulez, vous pouvez leur téléphoner. C'est possible. On nous a beaucoup reproché d'avoir des formules un peu classiques de rendez-vous. Il se trouve que là, on en a deux, un second ciné-débat au cinéma de Gravelines, Sportica. C'est la semaine prochaine. C'est le 26. Là, c'est une autre formule. C'est un film qui a été fait, qui a été tourné en partie avec des étudiants, avec des lycéens qui vont être représentés, qui vont générer le débat à partir d'images qui vont être présentées. Je ne l'ai pas vu en ce qui me concerne.

Ensuite, nous avons des réunions plus classiques en Belgique puisque nous avons d'emblée considéré que le territoire, de l'influence de la centrale de Gravelines était un peu plus large et qu'il ne s'arrêta pas la frontière. Nous avons donc une rencontre avec les voisins belges qui habitent dans la

zone du Westhoek et nous serons à Dixmude, mais aussi, bien entendu, et c'est à leur intention, c'est d'ailleurs en flamand, mais vous êtes invités. Il y aura des traductions simultanées. Une réunion à Gravelines sur le cadre de vie, on en parlait tout à l'heure. Ce sont les choses qui manquent, logement, mobilité, équipement, quels sont les impacts de cette implantation potentielle sur tous ces points. Une réunion à Saint-Folquin sur l'environnement et c'est là où on évoquera notamment le problème de la submersion marine en atelier et en réunion. C'est une réunion à double détente.

Enfin, parole d'acteur, le 14 janvier, nous avons notre réunion terminale de ce débat public, mais tout ne s'arrêtera pas là et je me permets de le dire à cet instant. C'est qu'ensuite, s'ouvre une période où l'équipe du débat doit écrire son rapport sur la manière dont s'est déroulé le débat et les éléments qu'elle retire, les enseignements qu'elle retire. Ensuite, nous avons deux mois pour cela et nous arrivons donc au 17 mars. Nous remettons notre rapport. Les maîtres d'ouvrage ont eux-mêmes un travail à faire sur la réponse aux interpellations qui seront faites par la CPDP. Ils ont trois mois pour le faire. On espère qu'ils tiennent leurs délais. On arrive un peu vers l'été. Ensuite, la Commission nationale du débat public doit se réunir en plénière pour regarder la manière, le rapport de la Commission particulière de Gravelines et, ensuite, de regarder si les réponses qui sont faites par le maître d'ouvrage sont en conformité avec les interpellations qui sont faites. Ensuite, s'ouvre une phase de post-débat public qui peut durer un certain temps, qui peut continuer à permettre le dialogue, qui peut permettre de continuer à explorer un certain nombre de points qui n'ont pas pu être faits pendant les quatre mois du débat public. Ce qu'il nous reste à faire d'ici le 17 janvier, c'est de préparer les conditions de cette concertation post débat public parce que c'est dans la mesure où nous aurons de bonnes interpellations, de bonnes questions et de bonnes recommandations que l'on pourra avoir la garantie que le débat continuera à être collectif et transparent.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci beaucoup.

M. JeanMichel STIEVENARD – CNDP

J'ai oublié les marchés. SaintOmer, on a promis d'y aller et Audruicq aussi. Il reste une visite de site, par contre, je crois qu'elle est pleine. C'est d'ailleurs la semaine prochaine. Par contre, EDF prévoit toujours d'organiser ses propres visites des installations nucléaires.

Mme Dominique LANCRENON – CNDP

Puisque l'on parle du marché d'Audruicq, il y aura une petite première régionale à l'occasion de ce marché puisque le laboratoire TVES de l'université de Dunkerque sera présent à côté de la CNDP et présentera un peu les enjeux sur une maquette numérique et interactive avec les habitants. Venez à Audruicq au marché.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci. J'entends un petit détail, la visite de site n'est pas encore pleine donc n'hésitez pas à vous inscrire. Merci pour cette présentation. Peut-être que cela éclaire certaines personnes, notamment sur le sujet de la prise en compte du territoire, comment le territoire pourrait accueillir un projet comme celui-là avec la date du 5 décembre à Gravelines. Nous allons ouvrir un dernier temps d'échange ciblé sur vos attentes pour la suite. On va vous proposer une nouvelle fois et dernière fois d'utiliser l'outil Slido pour répondre en deux mots sur vos attentes, sur le sujet ou les sujets sur lesquels le débat pourrait approfondir quelques notions. On vous invite à scanner le QR code et à compléter en deux mots sur un thème qui mériterait d'être approfondi avant la fin du débat. C'est un exercice difficile, on en a conscience. Nous ouvrirons ensuite un temps d'échange avec la salle jusqu'à 20h30.

On commence à voir apparaître certains mots. Pour vous expliquer les mots qui apparaissent de façon la plus importante, ce sont ceux qui reviennent le plus de fois. Là, on peut imaginer que la santé est un enjeu de taille à traiter dans le cadre du débat, le déroulement des travaux, des explications encore entre la différence entre EPR et EPR2, mais aussi beaucoup d'autres notions, un retour d'expérience Flamanville, le sujet de la submersion, les risques climatiques, le retour d'expérience sur le logement, traitement des controverses. En tout cas, on voit que les sujets des travaux et de la santé sont assez importants, et de la submersion aussi, et de la différence entre EPR et EPR2 sur un sujet technique. On voit que ça bouge encore. Est-ce que tout le monde a pu compléter ? Également ceux avec les Post-its ? Les déchets, l'accord, donc le consentement par rapport au projet, j'imagine. Un autre post-it qui arrive, j'imagine. Bien sûr, on prendra le temps d'analyser tous ces éléments. Le coût kilowattheure, du kilowattheure de la fabrication... Désolée, on a un peu de mal à lire. Le coût du démantèlement, je vois aussi. On vous donnera l'occasion de préciser ces propos. En tout cas, on voit que le déroulement des travaux est assez principal, avec ensuite la santé et certainement, en équivalence, le sujet technique... Ah non, qui vient de perdre un peu d'importance.

On vous propose peut-être d'ouvrir un dernier temps d'échange avec la salle. Merci pour votre participation via ce canal numérique. Nous savons que ce n'est pas forcément évident pour tout le monde. Nous allons prendre quelques questions et spécifiquement sur vos attentes pour la suite du

débat qui se conclut mi-janvier et pour lequel il reste... 17 janvier, mi-janvier, oui. Une première question juste là ou remarque. Il y a le micro qui arrive juste ici.

M Thomas PEYRE - Agriculteur

Bonjour. Je voulais juste préciser mes propos, l'avis postit. C'était de dire que je n'ai pas eu l'information – peut-être qu'elle est quelque part – sur le coût énergétique de la fabrication du projet EPR, de son exploitation, du transport et de l'extraction des minerais nécessaires à son utilisation ainsi que tout le retraitement des déchets radioactifs, et ainsi que le démantèlement après la phase de fonctionnement des fameux EPR. On dit que c'est une énergie décarbonée, mais tout le carbone nécessaire à son transport, à sa fabrication et à son démantèlement, pour l'instant, on n'en a pas entendu parler.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci. Cela porte donc sur le coût complet du projet. D'autres interventions ou questions ? Une main levée ici et Madame LECOSTER. N'hésitez pas. Nous avons encore du temps devant nous. Saisissez l'occasion.

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voix du Nucléaire

Merci beaucoup. Je voulais remercier Monsieur au fond de la salle parce que je pense que son intervention était particulièrement importante. Ce que j'aurais souhaité et ce que nous aurions souhaité pour la suite du débat, concrètement sur les modalités, c'était peut-être que soit distingué et se donner des temps de paroles différenciés entre les commentaires, notamment les commentaires des associations, y compris les Voix du nucléaire, et les questions de la salle. On trouve un peu dommageable que finalement, les temps de paroles et de questionnements des gens du bassin Dunkerquois et de Gravelines soient consommés par des commentaires de gens qui viennent donner leur opinion depuis le national. Il serait pas mal qu'il y ait une distinction entre ces temps de paroles et que peut-être un peu plus de place soit donnée aux véritables questions formulées sous forme de questions et pas de commentaires très longs. Merci.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci. On avait une question de Madame LECOSTER ou un avis.

Mme Béatrice LECOSTER – Citoyenne

Si possible, j'aimerais bien que sur les sites, pour regarder les plans et autres, que l'on arrive mieux à situer où est-ce que le projet va être parce que comme c'est sur l'ancienne friche des cuves de Total à Gravelines, moi, j'habite juste à côté des cuves de Total à Mardyck et je vous garantis qu'il y en a les trois quarts qui pensent que ça va être à Mardyck. Cela paraît une confusion banale, mais vous savez, j'habite à 10 kilomètres quand même de là donc franchement, nous sortir « Vous devez enlever le village parce que vous allez avoir les EPR juste à côté », on a quand même des tas de maisons qui sont en construction sur Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa, Loon-Plage, Bourbourg et Gravelines, je ne vois vraiment pas pourquoi on me sort ça à Mardyck. C'est sûrement l'implantation qui est mal comprise par la population. Merci.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci. Peut-être une réaction de l'équipe du débat ? En tout cas, on prend en compte. On voit que le maître d'ouvrage veut réagir. On va peut-être faire le tour quand même des prises de parole. On entend en tout cas votre interpellation sur les échanges en salle quand il s'agit d'avis ou de questions, et Madame LECOSTER, votre questionnement sur l'implantation du projet et l'importance de préciser cela auprès de la population du Dunkerquois. Monsieur, vous aviez une question, Monsieur ici aussi. N'hésitez pas, les personnes qui n'ont pas encore pris la parole, pour la suite.

M. Jérôme CEROTTI – Intervenant dans la salle

Excusez-moi, je prends la parole une seconde fois. C'est simplement parce que j'ai pris la parole avant les réactions des personnes qui se sont présentées comme étant militantes Greenpeace. Je voudrais juste dire une chose sur la première réaction qui parlait des enfants et du fait que l'on avait des familles, que l'on était tous concernés par la sécurité de notre territoire, oui, mais la vie citoyenne, la République fait qu'elle est basée et elle est fondée sur la délégation de confiance. Je crois que le principe même de cette délégation de confiance, c'est de faire confiance à celui qui va assurer notre sécurité. Je ne me suis jamais questionné sur la capacité à bien faire leur métier des pompiers. Je pars dans ce débat, et je crois que je préfère que l'on appelle ça échange, d'ailleurs, sur le principe que les gens qui sont en face de moi, je leur donne une délégation de confiance et je crois que c'est important de partir sur ce postulat-là, sinon, ce n'est plus un débat, c'est une confrontation. Je crois que les citoyens du territoire méritent mieux qu'une confrontation par rapport à ce sujet et dire à la seconde personne que j'habite Gravelines et je suis parfaitement informé. Je le dis sans... Je n'ai pas d'action à la mairie, je n'ai pas d'action ailleurs. Je suis parfaitement informé de ce qu'il se passe sur le territoire en matière de sûreté nucléaire. J'ai été invité plusieurs fois à la CLI en tant que citoyen et

J'ai participé à deux exercices d'évacuation en cas d'accident nucléaire. Cela existe, ça se déroule et ça se fait. Il n'y en a peut-être pas assez, mais en tout cas, ça se fait.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci.

Intervenant dans la salle

Propos inaudible

M. Jérôme CEROTTI – Intervenant dans la salle

Non, en réel, et d'ailleurs, petite réflexion. On s'est aperçu qu'il y avait un centre de confinement et en arrivant làbas avec les bus, la mairie avait changé les barilletts de serrure et donc on n'avait pas les clés pour y rentrer. Voilà un cas concret d'une action qui a été faite avec les citoyens pour la sûreté et la sécurité. Maintenant, il faut aussi que les gens s'emparent du sujet, s'informent et se questionnent pour que cela se passe bien.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci. On avait une question ici et peut-être qu'ensuite, on laissera répondre le maître d'ouvrage sur quelques interpellations.

M Jean SENAME - ADELFA

Je pense qu'il serait souhaitable, question santé, que l'on ait, puisqu'il reste encore du temps, nous ne sommes qu'à michemin, qu'il y ait vraiment une réunion qui soit avec un intervenant ou des intervenants, l'ARS, par exemple, que tout le monde connaît, je suppose, que nous n'avons pas vu et pourtant, c'était quelqu'un, ou du moins, c'est un secteur extrêmement important de la santé. Je rappelle quand même, comme vous le savez, qu'il y a quand même des réacteurs sur Gravelines qui ont déjà fonctionné pendant 40 ans et je pense que pendant ces 40 ans, de même qu'il n'y a pas eu zéro déchet, il n'y a pas eu zéro rejet. Je voudrais savoir exactement quelle est la situation et s'il est effectivement intéressant de poursuivre et d'amplifier, en quelque sorte, la démarche actuellement. La radioactivité, c'est une réalité et on n'en a vraiment pas tellement parlé. Premier point. Deuxième point, question santé toujours, moi, je voudrais, puisqu'il y a des habitants du secteur, enfin, de secteurs concernés ici, que ces habitants interpellent leurs élus communautaires notamment – il y en a quelques-uns ici – pour savoir pourquoi le document qui a été fait à la demande de la communauté urbaine et de la CCHF, le secteur plus agricole, si vous voulez, du secteur, n'a pas été en quelque sorte publié et que les documents actuels sont au fond des tiroirs des élus, et c'est peut-être une rumeur, mais qui ont mission de ne pas le diffuser.

Ce document, effectivement, il n'est pas très glorieux et on ne peut pas faire d'autosatisfaction. La situation, au point de vue de la santé, n'est pas bonne du tout sur le littoral.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci, Monsieur. On a bien entendu votre remarque. Excusez-moi, est-ce que vous pourriez vous présenter ? C'est important.

M Jean SENAME - ADELFA

Je suis membre de l'ADELFA.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci beaucoup. Une petite réponse peut-être de Monsieur MÉNAGER qui souhaitait prendre... et puis je vois une question aussi.

M. Antoine MÉNAGER – EDF

Je vous rassure la Commission a pu le faire. C'est Madame LECOSTER. On a parlé. Il restait une modalité, les visites que l'on avait proposées et que la CPDP organise. C'est justement pour se rendre compte de la future implantation. Si vous pouviez, le 26... Mais c'est vrai, en plus. C'est l'occasion de redire cette modalité et puis peut-être aussi un point. Pareil, je suis sur les modalités. Je ne rentre pas dans le fond, mais vous avez la synthèse qui est largement distribuée à l'entrée parce que c'est une façon de rentrer dans le projet, mais ce n'est qu'une synthèse. Je rappelle que le dossier complet du maître d'ouvrage dans lequel il y a peut-être plus d'informations, et c'est fait pour ça, je l'ai entre les mains, mais vous pouvez le télécharger. Il fait 140 pages et là, il y a beaucoup de réponses. Il y a beaucoup d'éléments. Je regarde encore Madame BOYER. Il y a beaucoup de choses sur le changement climatique. Il y a toutes les hypothèses que l'on prend. Il y a donc beaucoup de choses dans ce document. Arrêtez de dire qu'on ne répond à rien et qu'il n'y a rien. Il y a beaucoup de choses dans ce dossier du maître d'ouvrage et je vous invite à le lire.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci. Une question, Monsieur ?

M. Franck GONSSE – Conseiller régional délégué "au transport multimodale" et membre du Syndicat des dockers

Une réponse rapide à ce qui vient d'être dit par rapport aux documents. En tant qu'élu, je n'ai pas vu du tout de documents circuler concernant... Il faudra nous le sortir et nous le ramener parce que je suis un élu. Effectivement, il y a des débats et il y a toujours eu des débats, d'ailleurs, au niveau du conseil communautaire et il y a même des sessions. Il y a des commissions et autres. Je pense que, clairement, vous parlez des collectivités, on va donner l'exemple du copain, tout à l'heure, qui était là, qui est conseiller communautaire. Il y a quand même 960 Gravelinois qui ont pu participer à un débat avec des écrits et un cahier d'acteurs qui est mis déjà sur le site. En termes politiques, il faudra nous donner des exemples. Il faudrait nous retrouver le document et vous me connaissez bien sur le territoire, donc n'hésitez pas à vous rapprocher de moi, et de ramener ce document qui est dans un fond de tiroir parce que la CUD n'a pas produit pour le nucléaire, pour ce sujet. Je ne vois pas de quoi vous parlez. Pour la santé globale du territoire ? Je vais vous inviter à vous rapprocher du vice-président qui est concerné par cela. Je suis désolé, mais vous ne participez pas beaucoup aux réunions et au conseil communautaire puisque régulièrement...

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

On va rester centrer sur le débat qui nous concerne.

M. Franck GONSSE – Conseiller régional délégué "au transport multimodale" et membre du Syndicat des dockers

Encore une fois, régulièrement, des commissions sont faites, des réunions, on n'a jamais eu autant de débats en ce moment avec toutes les implantations. On n'a jamais eu autant de débats.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un qui n'aurait pas pris la parole souhaiterait s'exprimer ? Sinon, je vais peut-être inviter la Commission à conclure la réunion. Je ne vois pas de main qui se lève. Monsieur MARTIN ?

M. Luc MARTIN – CPDP

Merci à vous tous. Ce soir, on souhaitait faire un débat dans le débat, mais je sens que, quelque part, le débat vous passionne et vous avez eu du mal à ne pas sortir du simple débat. On a donc eu du mal à avoir votre ressenti, mais on sent que vous êtes passionnés. Effectivement, sur ce débat, on se félicite d'avoir un millier de participants aux réunions, même si ce sont plusieurs fois les mêmes personnes. Les 2 800 personnes qui nous suivent sur Internet, et je salue les internautes qui sont connectés en ce moment. L'objectif que l'on voulait travailler ensemble avec vous, c'était de voir sur les thèmes sur lesquels il était important de travailler peut-être davantage. On va y réfléchir ensemble, avec l'équipe du débat, dans les jours prochains. Il y a une suggestion sur la jeunesse que l'on a déjà pas mal associée, mais peut-être peut-on l'associer encore plus ? Un sujet sur la santé qui est revenu et comme le disait Monsieur GUYOT à la réunion d'avant-hier sur la sûreté et la sécurité, la santé, on en a parlé. C'est une problématique que l'on a retrouvée à toutes les étapes des réunions, mais peut-être faut-il un complément ou des approfondissements un peu plus poussés ? Cette rumeur sur un diagnostic territorial de santé, on l'a entendu un peu partout. Est-ce que c'est un fantasme ? Est-ce que c'est une réalité ? Vous savez qu'il y a un principe de transparence à la Commission nationale du débat public. Si un document public existe et qui est de nature à éclairer une facette du projet, nous nous le procurons et nous le mettons en ligne pour le partager, mais nous ne le possédons pas actuellement.

Ensuite, oui, au-delà du débat « Pour ou contre le nucléaire », il y a bien sûr tout l'impact de ce projet de chantier. On a vu que c'était une demande forte du public. Comment ce chantier va se passer ? Quelles vont être ses conséquences ? Comment le territoire répondra à l'arrivée de ce chantier ? C'est un sujet qui sera traité à la réunion du 5 décembre que vous avez, j'en suis sûr, déjà noté dans vos calepins et on aura plaisir à s'y retrouver, mais il faudra s'assurer comment on peut approfondir ce sujet de la réponse territoriale à l'implantation d'un projet possible qui sera source de conséquences, lourde de conséquences.

L'équilibre de la parole, c'est un sujet vaste et sur lequel on est toujours interpellé. C'est difficile de répondre. Certains trouvent que l'on donne trop la parole aux gens opposés au projet, trop à ceux qui le portent. On va se réinterroger continuellement au sein de l'équipe pour trouver le juste équilibre. Ça, c'est une préoccupation. On a vu aussi des sujets sur la clarification des controverses techniques. Avons-nous réussi à clarifier ? Peut-être pas suffisamment. Je sais bien que les uns et les autres restent sur leur position, leur expertise, et en tout cas, on ne se décourage pas et on poursuivra l'analyse sur ces sujets. Sur la durée des réunions, j'ai noté que certains trouvent que ce n'est pas

assez long, mais je vois aussi que certains sont partis parce que c'était un peu trop chargé par rapport à leur emploi du temps. C'est un sujet que l'on approfondira. Pour rester, faut-il 2 heures ? Faut-il 2h30 ? Je ne sais pas.

Enfin, je voulais rappeler que le site Internet est vraiment l'outil central du partage qui est transparent et qui est accessible à tous. La rubrique des questions, si des questions n'ont pas pu être posées ce soir, rappelez-vous que la rubrique des questions/réponses sur le site Internet permet d'avoir des questions enregistrées et partagées par tous. Notre challenge, c'est s'assurer que soit EDF, soit les porteurs du projet – pardon, pour RTE – soit l'État éventuellement, apporte des réponses à chacune des questions. C'est vraiment un point central du débat. À tous les corps constitués, les associations, les collectifs, la possibilité de construire un cahier d'acteurs et de le partager. Nous nous assurons de vous le mettre en valeur sur ce site Internet.

Voilà un peu les points que l'on pouvait noter aujourd'hui. On a pris note de vos attentes et on va regarder comment les intégrer au mieux dans le futur dispositif qui, je le rappelle, se poursuit jusqu'au 17 janvier prochain. Je vous remercie.

Mme Shirine OMARI – CPDP, Animatrice

Merci à toutes et à tous. On vous rappelle qu'il y a un cocktail qui vous attend donc n'hésitez pas à en profiter et à continuer à échanger. Bonne soirée.